VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 19 AOUT 1913 NUMERO 14

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Télephones - - Garry 4264-4265

Provincial Library 5-13

POURQUOI?

Le Manitoba du 6 aout dernier publie, sans en donner crédit à notre confrère le Northwest Review, la lettre de M. A-H. McKay, surintendant de l'Education dans la Nouvelle Ecosse, concernant le fonctionnement des écoles à Halifax.

Il la fait suivre d'une note aigrelette à l'adresse des catholiques de Winnipeg.

"C'est-à-dire, ajoute le Manitoba, que les Commissaires d'écoles de la ville de Halifax ont la bonne volonté, et les catholiques de là-bàs ESSAYENT DE S'AIDER EUX-MEMES, AU LIEU DE CHERCHER DANS LES LOIS LE PLUS D'OBSTACLES POSSIBLES."

C'est nous qui soulignons.

Dans un autre article le Manitoba affirme que les "catholiques des villes" se sont contentés "d'argumenter, de chercher les points faibles." Et pour pouvoir dire, poursuit-il que la loi est mauvaise," il faut l'essayer et en constater le vice."

Un coup d'oeil rétrospectif sur la conduite des catholiques de Winnipeg depuis la passation des amendements Coldwell le 5 avril 1912 suffira à démontrer l'injuste des prétentions du Manitoba.

Le 5 avril 1912, la Législature votait les amendements Coldwell. Ils devaient au dire de leur auteur libérer les catholiques de Winnipeg du fardeau de la double taxe.

Les catholiques, réprésentés par la Fédération se mirent à l'oeuvre pour tirer profit de ces amendements et se libérer de la double taxe.

Dans une pétition au Bureau des Ecoles de Winnipeg, ils indiquèrent à quelles conditions un arrangement était possible. Leurs demandes sont clairement et sobrement résumées dans le Mandement de Mgr l'Archevêque, en date du 13 avril dernier: Les maisons d'écoles seront louées par le "Bureau des écoles publiques;" il n'est pas question et il ne sera jamais question de vendre ces maisons au Bureau ni de lui demander de construire des maisons d'écoles pour les catholiques. Les maîtres et maîtresses catholiques ayant des diplômes ou des Brevets du gouvernement (Frères et Religieuses) recevront du Bureau le salaire réglé par la loi. Les écoles telles qu'elles sont passeront sous le régime des écoles publiques.

C'était la limite extrême des concessions que pouvaient faire les catholiques de Winnipeg sans sacrifier leurs principes. C'était, comme le disait Mgr l'Archevêque, "l'abdication du contrôle de nos écoles" qui, par cet arrangement, passeraient sous la domination et seraient à la merci d'un Bureau composé exclusivement aujourd'hui de non catholiques et dont une partie des membres est renouvelée chaque année, de sorte que l'arrangement conclu aurait été précaire de sa nature."

Au jugement de Sa Grandeur, c'était une situation inférieure et humiliante que les catholiques de Winnipeg consentaient à accepter.

Toutes ces négociations ont échoué. Pourquoi? Parce que les nouveaux amendements scolaires n'obligeaient pas le Bureau à se rendre à la demande des catholiques. De plus, s'appuyant sur l'étrange décision de l'avocat Munson, il déclarait ne pouvoir accepter nos écoles parce que les professeurs portaient le costume religieux.

Certes un arrangement eut été possible si les catholiques avaient consenti à se livrer pieds et mains liés au Bureau des Ecoles. Mais il est des conditions inacceptables et auxquelles on ne peut souscrire sans commettre un lâcheté. Et de ce nombre sont les trois que mentionnait Mgr l'Archevêque dans son Mondement du 13 avril dernier: la disparition des signes de religion en dehors et en dedans des écoles, l'abandon du port du costume religieux et la substitution de maîtresse séculières aux maîtresses religieuses.

Se soumettre à de pareilles conditions," c'eut été, ajoutait encore Mgr l'Archevêque, une faute doublée d'une sottise." Et cela, bien que certains hommes politiques intéressés vinssent prêcher la confiance dans le Bureau.

L'honorable Coldwell vient d'obtenir de M. Andrews, avocat, une opinion sur ses fameux amendements absolument contraire à celle de l'avocat Munson. Cependant M. Andrews admet que rien ne peut forcer le Bureau des Ecoles à faire droit à la demande des catholiques bien que la loi lui en donne le pouvoir.

Au nom de la Fédération Catholique le docteur McKenty a présenté cette nouvelle opinion légale au Bureau des Ecoles.

Qu'en résultera-t-il? Attendons les événements.

Oui ou non, les catholiques de Winnipeg ont-ils accompli leur devoir et fait tout en leur pouvoir pour en venir à une entente?

Un corps a agi en leur nom: le Comité de la Fédération des Catholiques du Manitoba.

A-t-il fait oeuvre utile, persévérante et sincère?

Nous trouvons la meilleure réponse à cette question dans le Mandement du 13 avril. Mgr l'Archevêque dit que ce Comité a poursuivi de longs pourparlers et qu'on l'a faussement accusé d'inertie. Plus loin, Mgr l'Archevêque ajoutait:

"Nous voulons donc et Nous approuvons hautement la Fédération des Catholiques du Manitoba...... dont le Comité, composé de laiques et de prêtres, a fait un travail SI SERIEUX ET SI DESINTERESSE, SI HABILE ET SI UTILE depuis quelques mois, QUOIQUE PUISSENT EN DIRE CEUX QUE LA POLITIQUE AVEUGLE."

Après de tels témoignages a-t-on le droit d'accuser les catholiques de Winnipeg de mauvaise foi, d'inertie?

DEDIE AU "CATHOLIC REGISTER"

Boston, Mass., 11 août 1913.

Monsieur le directeur,
La Liberté,

Cher monsieur:

L'*Orange Sentinel* du 7 août 1913 a publié sous la manchette "Our Point of View" l'extrait suivant d'une prétendue découpure:

"Nous comprenons assez bien la mentalité inspiratrice de quantité de propagande de ce genre. Elle ne vaut pas et certainement nuira à la cause qu'elle prétend aider. Le but que poursuivait ce monsieur en allant dans l'Ouest imprimer un journal français quotidien est rempli. Et cela ira ainsi jusqu'à ce que se répète la leçon de la France.

Ce journal, trop triste chose à dire, dépend de l'Autorité".

"Notre point de vue" (Our Point of View)—Il n'y a pas à discuter que les fanatiques français qui ont la haute main sur l'église romaine au Canada renforcent les rangs de l'Orangisme, mettant à dos au papisme les meilleurs catholiques romains." (*Orange Sentinel*).

Un Irlandais anglicisé ne peut comprendre l'esprit qui anime le nationalisme français.

Un Celte anglicisé est pour les autres races, un avertissement et le plus frappant exemple de l'avilissement auquel l'esclavage intellectuel réduit une nation par la perte de sa langue et l'acception de la pensée et de l'idéal d'une race qui lui est intellectuellement inférieure.

Tout Celte, troquant volontairement sa langue pour l'anglais lègue à ses descendants un héritage de honte.

Il maudit ses enfants en faisant d'eux les complices après coup de tous les crimes de la nation anglaise. Le Celte qui volontairement devient anglais confesse l'infériorité de sa race et prépare à ses enfants la honte de connaître leurs ancêtres à travers une mentalité anglaise.

Une phrase du rénégat celte, MacAuley, est un exemple de l'opinion des Anglais sur les Irlandais.

MacAuley dit "Dès les premiers temps les Irlandais étaient plongés dans la barbarie."

Toutes les calomnies amoncelées sur la race irlandaise par les écrivains anglais sont acceptées comme des vérités par ces Irlandais qui volontairement acceptent l'esclavage intellectuel de l'anglicisation. Ce n'est que les plus méprisables des rénégats irlandais qui voudraient voler aux français leur respect d'eux-mêmes en aidant, même dans la plus infime mesure, à attirer sur eux le fléau de l'anglicisation. Qu'est-ce sinon l'anglicisation qui a volé à l'Eglise ses enfants irlandais établis dans le Maine, portant les noms des vrais fondateurs des Etats-Unis, tels que O'Brien, O'Sullivan, etc.? Cela fait pitié que les Irlandais n'aient pas d'hommes du calibre du R. P. Auclair, de MM. J. Tremblay et Henri Bourassa et de nombre d'autres journalistes français pour combattre pour leur nation le même noble combat de la même intelligente manière et digne d'eux.

"Ce journal trop triste chose à dire, dépend de l'Autorité"? d'un dont l'exemple est digne d'être suivi par tous ceux qui croient que la Règle d'Or (Golden Rule vaut.

Que la nation irlandaise n'eut-elle un chef spirituel égal au plus noble représentant de la justice chrétienne dans l'hémisphère occidental, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface! Les catholiques romains intelligents ne seront guère flattés d'être classés dans le "meilleur type de catholiques romains" par l'*Orange Sentinel*. Les ennemis de l'Eglise ont tenté de détruire l'idiome national en Lithuanie, en Pologne, en Irlande et en Albanie parce que les ennemis de l'Eglise savaient qu'il est plus facile de faire perdre à un peuple sa foi quand il a perdu son amour propre national et est devenu une populace dénationalisée et avilie.

Si les Irlandais savent leur histoire fidèlement rapportée par MacGeoghan et Michell dans leur Histoire d'Irlande, ils devront avoir assez d'intelligence pour s'unir aux Français dans leur lutte pour la justice au Canada.

Avec l'espoir et la confiance que la suite de nobles Français qui sont les valeureux successeurs des DeMonts et des Champlain n'auront pas dépensé leur vie en vain je vous souhaite tout succès contre les adversaires qui sont les légitimes successeurs du pirate Sam. Argall.

Votre etc.,
Patrick N. H. O'York.

Sta. A, Boston, Mass.

CAISSES POPULAIRES

Après quelques semaines de silence forcé, je reviens occuper ma petite place dans les colonnes de la *Liberté*, si on ne l'a pas cédée à d'autres.

"Je voudrais fonder une Caisse Desjardins dans ma paroisse. Comment s'y prendre?"

X. Curé de....

Ah! Voilà qui est encourageant. Ca donne l'illusion que nous n'avons pas prêché dans le désert.

Allons au plus pressé, et remettons à plus tard nos études sur les bienfaits des Caisses Populaires, et les merveilles qu'elles ont accomplies parmi les populations européennes.

On a dû remarquer d'ailleurs que nous ne faisons guère que reproduire, pour les lecteurs de la *Liberté* des extraits de nombreux articles publiés depuis nombre d'années par J.-P. Lefranc et autres, dans la *Vérité*, de Québec.

Nous continuerons ce travail plus tard.

Voulant fonder une C. D., votre première pensée s'est portée sans doute sur les deux éléments nécessaires: les sociétaires et les capitaux.

Sociétaires.—Pas besoin qu'ils soient nombreux, les sociétaires; dix ou douze pour mettre la chose en marche, ça suffit. On peut trouver dans toute paroisse, ce nombre de gens de bonne volonté.

Peut être sociétaire, toute personne honnête: père et mère de famille, garçons et filles, vieux et jeunes enfants: tous sans distinction d'âge et de rang, à la seule condition d'être honnête et laborieux.—Je connais certaines familles nombreuses dont tous les membres font partie de notre C. D. à Saint-Jean-Baptiste.

Capitaux.—Ne vous figurez pas qu'il faille accumuler de fortes sommes pour commencer. Il n'y a pas de montant déterminé. On peut inaugurer une C. D. avec $5.00 tout aussi bien qu'avec $500.00. —La C. D. de Lévis, la première établie au Canada, et actuellement la plus florissante, a commencé, je crois, avec une quarantaine de piastres, et après douze ans d'existence en novembre 1912 elle avait fait des affaires pour $1,505,599.96!

Les capitaux proviennent de deux sources: 1o les *parts sociales;* 2o les autres *économies* que les sociétaires confient à la Caisse.

Vous voilà donc réunis avec vos braves gens qui veulent essayer... "à tout risque". Vous choisissez un président et un secrétaire pour la circonstance, et vous procédez.

Parts sociales.—La première question à régler est celle des parts sociales. Une part sociale, c'est la plus basse somme que doit souscrire tout individu pour devenir sociétaire.

Dans la province de Québec, où, heureusement une loi provinciale de 1906 régit les C. D., le montant d'une part est fixé à $5.00. Mais c'est là, chose de pure convention: les parts peuvent être de $1.00, $2.00, $5,00 etc., au choix de l'assemblée.

La valeur d'une part étant déterminée, vous vous entendez sur le nombre de parts que peut prendre un sociétaire. Ce nombre une première fois fixé, peut, dans la suite, être changé à volonté.—La Caisse de Lévis commença avec 25 parts par sociétaire, et aujourd'hui elle a élévé ce nombre à 300. Affaire de circonstances.

Chaque sociétaire s'inscrit pour une, deux, dix parts et plus; s'il le veut, jusqu'à la limite fixée par l'assemblée. Pas nécessaire de verser tout de suite le montant complet. Un montant quelconque, 5 sous pour commencer, peut suffire. A ce compte serait bien gueux, qui ne pourrait faire partie d'une C. D.

Epargne.—Outre ses parts, un sociétaire peut confier avantageusement à la C. D. ses économies. Elles contriburont à la prospérité de la Caisse et apporteront au propriétaire l'intérêt régulier qu'il en retirerait d'une banque. Le sociétaire peut en tout temps, retirer de la C. D. toutes ou une partie de ses épargnes, comme de ses parts.

MECANISME DE LA GESTION DES C. D.

La C. D. est administrée par les officiers choisis à cette première assemblée, et subséquemment par les assemblées générales annuelles.

Les officiers sont élus par le vote des sociétaires *présents*. Personne ne peut voter par procuration; et chaque sociétaire, quelque soit le nombre de parts qu'il possède, n'a qu'un vote; de la sorte celle du riche n'a pas plus de valeur que celle du pauvre, et tous coopèrent également dans la gestion des affaires.

La C. D. est administrée par trois commissions distinctes composées chacune de trois, cinq, sept ou neuf membres.

A.—Conseil d'administration.—Il est composé de cinq, sept ou neuf membres élus pour deux ou trois ans et renouvelables par moitié ou par tiers tous les ans.

*Attributs...*Ce conseil jouit de pouvoirs très étendus: 1o Il admet ou refuse les nouveaux sociétaires, et exclut les indignes: 2o Il contrôle les affaires de la société, voit aux dépenses, propose les modifications des statuts s'il y a lieu; 3o Il choisit le Président, le Vice-Président, le Secrétaire et le Gérant parmi les membres de son corps, ou parmi les autres sociétaires; 4o Il surveille les intérêts généraux de C. D. et règle les différents qui pourraient surgir entre les sociétaires et les commissaires de Crédit.

Les services de ces officiers ainsi que ceux des autres commissions sont, et resteront toujours gratuits.

B.—Commission de Crédit.—Ce conseil, composé de trois ou cinq membres ne faisant partie d'aucune autre commission, est élu comme le précédent par les sociétaires réunis en assemblée générale.

Les membres de ce conseil sont élus pour un an, et rééligibles à volonté.

Attributs.—Ils s'occupent exclusivement des demandes de prêts qui leur sont toujours soumis par le gérant. Ils doivent s'enquérir de l'honnêteté, de l'esprit de travail de l'emprunteur, et prendre toutes les précautions possibles pour sauvegarder les intérêts de la Caisse, se souvenant que c'est le sou du pauvre qu'ils prêtent, et par conséquent, il faut le mettre à l'abri de tout danger de perdre.

Ils fixent les conditions du prêt et exigent les garanties. Le prêt ne se fera que s'il y a consentement unanime des Commissaires de Crédit; la majorité même absolue ne suffit pas. De plus pour éloigner tout calcul ou intérêt personnel, un membre de cette commission ne peut emprunter à la Caisse un seul sou, ni par lui-même, ni par sa femme ou ses enfants. S'il a besoin d'emprunter il doit résigner d'abord son office, attendre l'élection d'un nouveau commissaire, et en passer par ce qu'en décidera la Commission ainsi reconstituée.

C.—Commission de Surveillance.—Ce conseil, composé de trois membres élus aussi par l'assemblée générale et pour un an seulement, doit surveiller toutes les opérations de la Société. Il voit à ce que tous les officiers accomplissent leurs devoirs. Il veille à la stricte observance des statuts de la Caisse. Il peut à chaque instant demander les livres au Gérant, pour vérifier les opérations, se rendre compte de l'argent prêté, du portefeuille, des hypothèques, etc. Il peut encore contrôler chacune des décisions de la Commission de Crédit en ce qui regarde les prêts ou les renouvellements de billets. Enfin il peut convoquer une assemblée générale des sociétaires s'il découvre quelque chose de louche dans la conduite de certains officiers.

C'est la Commission dont les pouvoirs sont les plus étendus; les autres Commissions lui sont inférieures.

J.-C. St-Amant, ptre.

LES GROUPES NATIONAUX

M. Oscar Havard publiait, en 1910, un fort vigoureux article sur l' "Acadie" et sur les misères sans nombre que nos frères acadiens ont endurées pour maintenir l'intégrité de leur race, de leur langue et de leurs coutumes. Et après avoir exprimé tout sont étonnement de l'identité de ceux qui, dans le pays d'Evangéline, se font les adversaires implacables de la race et des institutions françaises, M. Havard s'écrie:

"Catholiques de France, nous ne saurions rester indifférents à une aussi noble cause! Un jour viendra,—et ce jour n'est pas loin,—où, sur les rives du Saint-Laurent, Canadiens et Acadiens formeront un groupe de quinze millions d'hommes parlant notre langue. Eh bien! n'est-il pas nécessaire que, dès maintenant, nous favorisions non seulement de nos voeux, mais de toute notre influence, l'héroique colonie qui veut, avec raison, garder intacte sa langue—notre langue!—et résister aux manèges plus politiques que religieux d'un parti singulièrement oublieux de son histoire et de nos services?"

Paroles encourageantes, s'il en fut jamais, non seulement pour nos frères Acadiens mais pour tout ce qu'il y a de français catholiques sur le continent américain. Car, malgré certaines déclamations intéressées où l'on fait beaucoup de bruit autour des sectaires du gouvernement français pour mieux oublier les catholiques de France, il reste indubitable que ces derniers jouissent encore de l'influence qu'ils ont gagnée dans l'Eglise par des siècles de dévouement et de travaux apostoliques. Le fait qu'au sein même de la persécution ils se maintiennent encore au premier rang des oeuvres catholiques, que parmi leurs évêques les confesseurs se multiplient avec la même rapidité que les empiètements du Bloc contre le droit, que dans leurs diocèses surgissent les oeuvres de reconstruction qui vont préparer les glorieux lendemains, montre qu'ils savent mériter plus que jamais cette affection séculaire qui est due à la "Fille aînée de l'Eglise".

Et qu'une parole d'encouragement nous vienne des catholiques de France pour tous les rameaux de la race distribués, transplantés un peu partout dans l'univers, il y a là de quoi réconforter les plus abattus, de quoi retremper les courages les plus émoussés. Que cette mère sublime trouve encore dans son coeur abreuvé d'amertumes une parole d'affection pour ceux des siens qui, à l'étranger, luttent pour des idéaux qu'elle a sauvés elle-même à travers un siècle de révolution, pour une foi qu'elle doit maintenant défendre jusqu'au martyre chez elle après l'avoir promenée à travers le monde, il y a dans ce fait, pour toutes les âmes catholiques et françaises, une leçon qu'on ne peut laisser inaperçue, une marque de tendresse à laquelle on ne peut refuser de répondre.

Plusieurs fois déjà avons-nous vu dans les journaux catholiques français des articles sympathiques aux groupes français d'Amérique. Jamais nous n'y avons encore rencontrés cet appel vibrant aux catholiques de France que M. Havard a si bien fait en faveur des fils d'Evangéline.

Et si cet appel pour nous, veut dire quelque chose, c'est qu'il nous invite à préparer résolûment notre avenir, à grouper nos efforts plus que nous ne l'avons jamais fait pour atteindre ce jour où sur le continent américain "15,000,000 d'hommes parleront notre langue."

A-t-on songé aux efforts d'une solidarité étroite qui réunirait pour le bénéfice des grandes causes nationales toutes les forces françaises, et au besoin les forces latines, éparpillées dans les deux Amériques? Sans doute, la distance qui séparait les groupes a beaucoup contribué à les tenir dans l'ignorance les uns des autres. Mais le progrès moderne qui existe pour nous comme pour les autres, a renversé bien des barrières, rapetissé bien des espaces, et nous pouvons déjà sentir vivre dans toutes ces artères d'idées que le télégraphe promène à travers le continent le sang vigoureux d'une civilisation et d'un idéal qui sont les nôtres.

Pour rappeler le conseil d'un jésuite patriote aux Franco-Américains, par-dessus les frontières donnons-nous la main. Et dans cette étreinte ne voyons plus seulement les parents les plus rapprochés, acadiens, franco-américains ou canadiens d'Ontario, mais réunissons dans la fraternité commune Français et Acadiens de la Louisiane, Français du Mexique, de l'Amérique Centrale, du Brésil ou de la Corne d'Or. Travaillons à la fédération morale de tous les groupes de notre race sur le continent. Les moyens ne nous manquent pas. Cent journaux français, distribués de Québec à la Nouvelle Orléans et de Mexico à San Paulo deviendront, si nous le voulons, les apôtres de notre solidarité continentale.

Un rêve diront les gens pratiques. Peut-être. Ce fut un rêve également que la survivance, de tous nos groupes disséminés dans les deux hémisphères, que l'on vouait à une mort certaine et qui se retrouvent subitement après cinquante ans, après un siècle de luttes et d'efforts chantant joyeusement la vie et l'espoir en des lendemains que l'on ne peut plus même mesurer.

J.-L.-K. Laflamme.

BONHEUR!

Les gens très riches sont-ils plus heurex que les autres? Salomon qui regorgeait d'or n'y trouvait que désenchantement et s'écriait: Vanité des vanités!

Pullman, le roi des cars américains, ayant acquis deux cents cinquante millions, disait: "Je ne suis pas plus heurex que lorsqu'il me fallait travailler jour et nuit pour gagner ma vie. A cette époque, je mangeais trois fois par jour avec meilleur appétit qu'à présent; j'avais moins de soucis et je dormais mieux."

"Ma fortune m'écrase, écrivait *Vanderbilt*, le roi milliardaire des chemins de fer, je n'en ressens aucun plaisir, je n'en retire aucun bien. En quoi suis-je plus heureux que mon voisin de situation modeste? Il goûte mieux que moi les vastes jouissances de la vie; sa santé est meilleure, sa responsabilité moins lourde; il vivra plus longtemps et il peut se fier à ceux qui l'entourent."

Philippe *Armour*, de Chicago, le roi des *conserves*, avait horreur de la viande, souffrait d'une cruelle dyspepsie et en était réduit au régime lacté."

Rockfeller, le roi du pétrole, a l'estomac malade et offre un million au médecin qui lui en fera un nouveau: il ne peut manger quand il a faim!

Harriman, encore un roi des chemins de fer, mort il y a deux ans, travaillait comme un nègre du matin au soir sans prendre le temps de manger. Un médecin, appelé dans sa dernière maladie, diagnostiqua: "Affaiblissement nerveux et épuisement par excès de travail et alimentation insuffisante!" Avoir des centaines de millions et mourir de faim!

Pierpont-Morgan, grand multimillionnaire mort il y a quelques mois, ne pouvait plus se nourrir et il est mort d'inanition au milieu de ses sacs d'or et de ses chefs-d'oeuvre.

Carnegie a renoncé à une partie de sa fabuleuse fortune et a écrit: "Tout homme qui meurt riche meurt déshonoré."

Conclusion: ouvrez l'Evangile et méditez ces deux mots: *Beati pauperes!* Bienheurex les pauvres!

Le président, à Londres, surprend un domestique à quatre pattes dans sa chambre à coucher.

—Mais que faites-vous donc?

—Je regarde sous le lit de M. le président, s'il n'y aurait pas une suffragette...

LES BATAILLES FRANCAISES

PAR G. HANOTEAUX.

Le Français n'a jamais hésité à accomplir le devoir militaire: comme son aïeul, le Gaulois, il a toujours passé pour un excellent soldat, qui ne boude pas, comme on dit, sur le service, et qui, au premier coup de tambour, accourt sous les drapeaux. Et il en fut ainsi de tout temps, parce que les générations successives ont compris que, dans la situation où leur pays est placé, gras, riche, fécond et prospère comme il l'est, ses habitants n'ont pas le choix et qu'ils doivent être ou forts ou esclaves.'

La loi de l'histoire est telle: une bonne terre attire les envahisseurs comme le rayon de miel attire les guêpes. L'étendue de la planète est limitée: le nombre des places bonnes à occuper est restreint; vous en tenez une: c'est une usurpation. Défendez-là, sinon on vous en chassera.

En fait, le tableau de l'histoire de France est une suite de batailles ininterrompues. On ne voit, dans le recul du passé, que des gestes d'hommes, soit bardés de fer, soit vêtus, plus bravement, d'un simple uniforme d'étoffe, maniant la framée, la hache d'armes, la lance, la pique, la baïonnette, l'épée.

Supprimer "l'histoire bataille" de l'histoire de France, ce serait tellement la dénaturer qu'on ne la reconnaitrait plus.

Cette forme d'existence nationale, séculairement guerrière, n'a pas été adoptée par suite d'un parti pris de violence ou de cruauté. Ce peuple n'est pas plus méchant que les autres: il en est de bien plus rudes. Il n'a pas le goût du sang: il est éminemment sociable et., dans la vie courante, plutôt enclin à la douceur et aux égards mutuels. Il aime la justice: il a été le principal continuateur de la grande tradition romaine pour la consécration du droit.

Certes, il est fier: précisément parce qu'il aime la justice, il est blessé par l'oppression, soit qu'il en souffre lui-même, soit qu'elle pèse sur les autres. Il a le sentiment très vif de l'honneur, c'est-à-dire qu'il préfère la mort à la honte, n'étant pas attaché à l'existence avec une passion telle qu'il cède tout à la crainte. Mais, ces dispositions ne porteraient pas le Français à un état d'hostilité permanent contre les autres peuples de l'univers.

S'il a combattu, c'est qu'il y était poussé par une nécessité plus forte que sa propre volonté. Il ne pouvait naître, il ne pouvait être, il ne pouvait se développer et remplir sa destinée qu'en se battant: il s'est battu. Il s'est battu et il se battra encore: voilà ce qu'il faut accepter comme le plus clair enseignement et la plus incontestable leçon du passé.

La France est un carrefour; elle serait sans cesse piétinée par les passants, si sa population ne se dressait, sur ses frontières, comme sur ses remparts, et si ses armées n'étaient pareilles à des sentinelles vigilantes qui font signe à l'étranger de passer au large.

* * *

Inutile de remonter au-delà des temps où l'Empire romain s'écroulait. Après que toutes les nations germaniques successivement se sont intallées sur ce sol où l'ont traversé pour l'établir audelà, voici, à leur suite, venues d'Asie au Ve siècle, les armées d'Attila. Pouvait-on laisser ces hordes barbares s'abattre, comme un cyclone, sur le monde? Fut-il jamais une bataille plus nécessaire et plus heureuse que celle des "Champs catalauniques"? C'est la première grande bataille française.

Mais, voici que les Francs ont forcé les frontières de l'Empire. Clovis fonde le nouveau royaume, et, à son tour, il assume la responsabilité des luttes contre les envahisseurs qui font irruption à la fois par le Nord et par le Midi: il écrase les Allemands à Tolbiac et les Wisigoths de l'Aquitaine à Vouillé, c'est-à-dire qu'il fait tête des deux côtés à la fois.

Il en est ainsi de tous ses successeurs mérovingiens.

La famille des Mérovingiens épuisée ne suffit plus à la tâche. Il faut des énergies nouvelles contre des agresseurs nouveaux sans cesse renaissants. Maintenant, ce sont les Sarrasins sur la frontière des Pyrénées et les Normands tout le long des côtes et aux embouchures des grands fleuves; sans compter les vieux adversaires, les Allemands, (Saxons, Avares, Bavarois) à l'Est: les Lombards en Italie, les Grecs, les Maures, sur les côtes de la Méditerranée.

Charles Martel conquiert les galons de sa race en arrêtant les Sarrasins à la bataille de Poitiers (732) qui est comme un pendant de celle qui, à l'Est, avait jadis arrêté Attila.

Charlemagne, "empereur à la barbe fleurie", achève le cycle de ces grandes batailles épiques.

Une autre génération de guerriers se substitue à la dynastie des Carlovingiens, dès que ceux-ci eurent failli à leur devoir militaire.

Louis le Gros, le premier, se sentit à l'étroit dans son "Ile-de-France", où sa capitale, Paris, se trouvait enserrée par tous ces sires insolents qui se prétendaient ses égaux. Il "débloqua" Paris: ce fut son rôle; et, en faisant sentir l'autorité du maître, il disposa si bien de l'opinion et du mouvement qui, dès lors, peut s'appeler national, que le pays entier se souleva dans un élan "patriotique" quand l'empereur d'Allemagne Henri V, essaya d'envahir la Champagne (1123). Ce fut dès lors la fin des invasions germaniques. Contre le danger venu de l'Est, la France était unie.

Mais il y avait une autre question à régler, c'était celle de la Normandie, disposant, maintenant, de toutes les forces d'outre-Manche. La France resterait-elle française ou deviendrait-elle anglo-normande? Ce n'était plus, comme antérieurement, la guerre et l'invasion par le Sud et par l'Est, c'était l'invasion et la guerre par la Manche et par l'Océan, une sorte de répétition, en grand, des excursions normandes.

Il fallut un siècle pour régler ce conflit qui a reçu le nom de guerre de Cent Ans. Niera-t-on que ce soient des batailles défensives, celles qui,—défaites ou victoires—tendaient à dégager la France de la redoutable étreinte anglo-normande, maitresse à Rouen et à Bordeaux, c'est-à-dire sur toute la frontière maritime de la France?

Les premiers temps de la Renaissance furent marqués par les guerres d'Italie.

On peut se demander, et on s'est demandé, si ces guerres n'ont pas été plus funestes qu'utiles à la France. En fait, elles ne nous ont rien rapporté dans la péninsule; mais, en France même, elles ont provoqué, incontestablement, l'annexion des provinces du Sud-Est: la Provence, Arles, Avignon, Nice, La Savoie. D'autre part, elles ont écarté, de l'Italie, une double domination qui eût toujours été menaçante pour la France, celle des Allemands d'Autriche unis aux Espagnols. Le plus grand péril que puisse courir un pays c'est d'être entouré, sur toutes ses frontières à la fois, par un seul et même adversaire dont les divers mouvements coordonnés peuvent l'envelopper et l'écraser d'un seul coup.

Cela faillit se produire au moment où la domination austro-espagnole ne fit plus qu'un empire, par l'héritage de Bourgogne, depuis les Flandres jusqu'à la Méditerranée. C'est ce qui explique les guerres d'Italie. La France enfonça ses armées comme un coin dans les territoires de cette immense monarchie, à la fois germanique et méridionale.

Richelieu poursuivit cette oeuvre de la lutte contre la maison d'Espagne en préparant, par les succès de son allié, Gustave-Adolphe, la victoire de Rocroy. Les batailles antérieures avaient constitué la France: Rocroy, en décidant du traité de Westphalie et de la paix des Pyrénées, crée l'Europe moderne, avec ses nationalités, soigneusement limitées et, enfin, complètement dégagées l'une de l'autre.

L'oeuvre du règne de Louis XIV fut la continuation du travail des siècles. A la fin de ce règne, la monarchie espagnole était abattue, le petit-fils de Louis XIV régnait à Madrid; la Flandre, l'Alsace, la Franche-Comté couvraient notre frontière de l'Est.

La fin de l'ancien régime est une ère d'hésitation et d'incertitude. La situation de la France est prépondérante en Europe; mais à cause de cela, elle excite des animosités, des jalousies et des craintes. La force des choses fait naître de nouvelles puissances pour lui servir de contrepoids. L'Allemagne, lassée et dégoûtée de l'hégémonie autrichienne, tend à s'organiser sous la direction de la Prusse. La Russie intervient dans les affaires internationales et y exerce une influence bientôt prédominante. L'Angleterre profite de cet affaiblisement relatif de la France pour achever, au détriment de cette vieille rivale, la conquête du monde maritime et colonial.

La France tient tête de toutes parts: elle est victorieuse à Fontenoy, mais elle est vaincue à Rosbach; elle va chercher une force à opposer à l'Angleterre jusqu'en Amérique. L'ancien régime se clôt sur cette belle envolée de la France au delà des limites européennes, au moment même où elle achève, sur ses frontières continentales, le territoire national par l'annexion de la Lorraine.

Maintenant, ce sont les grandes batailles défensives d'abord, expansives ensuite. La France, qui veut être libre, lutte contre toute l'Europe monarchique.

Puis c'est l'empereur: c'est le Dieu de la guerre. Par lui se répand en Europe, avec un éclat fulgurant, la splendeur du génie français et du génie latin. Nouveau César, nouveau Charlemagne, on dirait qu'il va fonder, avec sa dynastie, un monde. Mais ce monde, évoqué par sa main puisante, se lève contre la France.

Ulm, Austerlitz, Iéna, Eylau, Wagram, Borodino, Lutzen, trouvent leur rançon à Leipzig et Waterloo. Le héros superbe et immodéré tombe, et sa chute achève cette période étrange où la France avait provoqué l'admiration, l'effroi, l'amour et la haine de l'univers.

Le XIXe siècle fut un siècle pacifique. Il s'adonna aux grandes et fécondes découvertes de la science, de l'industrie et des arts. Sous les Bourbons de la branche aînée et de la branche cadette, la France se consacre également aux oeuvres de la paix: si elle agit, c'est pour chercher, au loin, son expansion coloriale dans les pays nouveaux.

Après quarante ans de repos, le deuxième empire, celui de Napoléon III, tente à nouveau la fortune du premier. Mêmes aspirations, même système, mêmes méthodes... et mêmes résultats; mais, comme toutes les copies, moins frappante et moins heureuse que l'original. Guerre, hégémonie européenne, victoires et défaites finales. Sébastopol et Solférino rendent, à la France, un arbitrage éphémère dans les affaires européennes et, en même temps, la complètent par l'annexion de Nice et de la Savoie. Mais Sedan et Metz détachent, du corps français, l'Alsace et la Lorraine. L'héritier du conquérant ne laisse à la France, pour héritage final, que le démembrement. Ainsi se termine, par des défaites sanglantes et par une nouvelle invasion, cette incomparable suite des "Batailles françaises". Elles sont: pour la plupart, des batailles de nécessité.

* * *

Est-ce fini?... Tout le long passé militaire de la France, ces succès si divers et si disputés, ces rencontres si souvent indécises et ces victoires mêlées, pour ainsi dire, aux défaites, la lenteur des achèvements, acquis seulement par des siècles d'efforts, tout prouve que le dernier mot n'est pas dit. La France, soit pour se défendre, soit pour se reprendre doit être toujours prête et, si les événements le réclament, elle le sera demain.

CARNET D'UN SAUVAGE

Tous les catholiques, c'est-à-dire tous ceux qui cherchent à vivre en présence de Dieu et en présence de cette pensée élémentaire que le catéchisme résume en une ligne: "Chacun de nous a été mis sur la terre pour connaître Dieu, l'aimer, le servir et par là mériter la Vie Eternelle." tous ceux qui savent que notre passage sur la terre est un noviciat à la suite duquel nous mériterons d'être admis au Ciel ou serons condamnés à en être éternellement exclus, tous ceux, dis-je, que la Vraie Lumière a éclairés désiraient un journal catholique et français au Manitoba. La voix du Pontife Romain a souvent signalé l'importance actuelle de la presse et nous savons que dans plusieurs nations d'importants efforts ont été tentés pour l'apostolat par le journal; donc "Vive la *Liberté*". Mais permettez à un pauvre sauvage des forêts de l'Ouest qui a conservé, malgré tout, le souvenir d'un temps où il a été mêlé aux âmes d'un pays où la lutte contre le "Non Serviam" moderne a revêtu une certaine intensité, permettez-moi de noter en quelques lignes quelques-uns des grands principes qu'on avait mis à la base de nos travaux. Après celui que j'ai déjà signalé dans les trois premières lignes, vient le suivant: "Dieu est le Souverain Maître;" il doit régner dans la *société* comme dans la *famille* et dans l'âme de chaque *individu*. Tout cela est à lui et nous rendrons un compte exact, sévère, de ce que nous aurons fait pour sauver notre âme pour maintenir le *règne* de Dieu dans nos familles et le faire reconaître partout comme le *Maître* des sociétés humaines.

Dieu doit régner sur chaque nation qu'Il a créé; qu'en résulte-t-il? C'est que le principe que Dieu nous a légué, la doctrine simple, claire, nette qu'Il nous a ordonné de mettre en pratique chaque jour de notre vie, doivent nous guider sans cesse dans la famille comme dans toute question *sociale*.

Il nous faut rester toujours en présence de l'Evangile, de notre Catéchisme et de développements donnés à chaque siècle par l'Eglise chargée d'enseigner les nations.

Est-ce bien ce qu'on pratique dans les luttes actuelles et particulièrement dans les discours ou dans les articles où l'on pousse surtout les hommes à l'orgueil et à la haine. Est-ce bien un principe de la doctrine que d'exalter le peuple, de développer l'amour propre de l'individu et de la nation, comme c'est pratiqué *sans limites* dans notre nord américain? Ne sommes-nous pas aux antipodes du: "faites pénitence ou vous périrez tous", ou de ce principe qui affirme que le Christ reconnaitra ses disciples à ce qu'ils seront doux et humbles de coeur!... Un article de journal ne doit pas être un sermon me dira-t-on *bien vite!* Sans doute il y a une nuance, mais quand on veut former un peuple neuf, le pénétrer d'une doctrine *sûre*, former une société chrétienne, faut-il craindre d'affirmer les principes élémentaires du christianisme pour n'employer que des arguments humains? Ne doit-on pas redouter d'avoir bientôt en face de soi un peuple en proie à toutes les passions et que l'Eglise ne poura plus rendre au Christ.

Remarquez que dans notre Canada encore jeune, on a déjà laissé pénétrer d'une manière *redoutable* tous les principes des droits de l'homme, de " La Souveraineté du peuple" et toutes les idées qui découlent de ces principes propres avant tout à rendre un peuple anti-chrétien et ingouvernable. Ne préconise-t-on pas sans cesse et à tout propos qu'on doit soumettre aux votes populaires les lois les plus importantes, les traités internationaux même, dont les éléments et les conséquences ne peuvent cependant être discutés en connaissance de cause que par des hommes profondément instruits, des juriconsultes pénétrés des sciences sociales, de l'économie politique, de la jurisprudence des nations, etc., etc.

Voilà donc l'électeur convaincu que c'est à lui de décider dans les questions pour lesquelles hésitent les hommes les plus versés dans les hautes connaissances humaines. Or dans notre pays canadien, on est déjà allé *aussi loin* que possible dans cette voie dangereuse, *plus loin* que tous les autres peuples.

Comment ne pas craindre le règne de l'incompétance.

Comment refaire une mentalité vraie à des hommes déjà si profondément égarés dans des erreurs qui rendent tout gouvernement impossible. Ne suffit-il pas déjà aujourd'hui de l'action de quelques politiciens ambitieux, de l'influence de l'esprit de parti, dirigé en faveur ou contre une chose proposée dans le but *unique* de conserver le pouvoir ou d'y arriver, pour empêcher de prendre de graves mesures indispensables au bon développement de la nation et qui ont été indiqués par les hommes d'état les plus savants. Je pourrais citer des faits renversants de votes, des articles, des discours qui ont fait sensation et qui renferment des propositions les plus contraires aux principes élémentaires de l'art militaire, des sciences économiques et sociales, c'est qu'il s'agissait de *gagner* ou d'égarer l'opinion... Mais je ne veux ni me poser en censeur, ni faire un volume; pas plus qu'entreprendre une polémique. Je voudrais, au modernes, mais ausi avec énergie, sainte et *parfaite connaissance* de la cause. Je me permettrai de signaler pour y atteindre après les enseignements élémentaires du catéchisme dont les bases sont si solides par leur simplicité, l'enseignement moderne de l'Eglise, les lettres du Pape qui, depuis le début des révolutions modernes ou pour mieux dire depuis Luther et Calvin, ces grands révoltés de la terre, ont donné au monde catholique des lumières dont malheureusement il n'a pas su ou voulu tenir compte.

Un journalisme de notre époque, un écrivain qui veut travailler au Bien, qui veut coopérer à l'oeuvre du salut du genre humain, devrait posséder intégralement la doctrine des Papes qui ont signalé et condamné les révoltes de l'esprit humain depuis 110 ans et connaitre tous les antidotes, sans oublier les syllabus ni toutes les encycliques des trois derniers Papes sur la franc-maçonnerie luciforienne et le très dangereux libéralisme dont les principes si divers ont envahi les meilleures âmes comme une pierre de sucre se teint quand on la plonge dans le café.

Quelle est donc belle la tâche de l'apôtre par le journal qui maintenant pénètre dans les foyers lesplus reculés. Maintenant, il est urgent d'être éclairé par les vérités qui seules peuvent rendre un peuple agréable à son Créateur et son Maître! Comme il faut être ferme dans la voie, comme il faut aimer les âmes! Comme il faut aimer Dieu qui attend depuis 19 siècles dans les tabernacles du monde, les adorations d'un peuple choisi, qu'il aime d'un brûlant amour comme il l'a affirmé à la Bienheureuse Marguerite Marie, mais que Satan lui arrache avec son "Non Serviam" infernal et devenu presque universel.

Pardon, j'en aurais trop à dire et j'en ai peut-être déjà trop dit. Que le Ciel vous guide dans votre noble entreprise et que notre Ouest devienne un peuple pieu, doux et humble de coeur, que Dieu soit aimé et servi au Manitoba où les hommes, grâce à nos prêtres vénérés et à nos vaillantes plumes, arriveront à s'aimer les uns les autres, comme de vrais chrétiens.

Un inconnu dévoué.

Après m'être relu, je me résume.

Avec les procédés employés par les meilleurs chefs populaires ne craignez-vous pas que toute vertu soit tuée par l'orgueil... on ne voit qu'exalter la fierté populaire, la fierté de la race, etc... le devoir c'est de revendiquer les droits de l'homme, les droits du peuple souverain et aucun peuple n'est encore allé aussi loin dans cette voie. Que d'affirmations ne lisons-nous pas qui frisent les condamnations dix fois portées de Rome. Ne craignez-vous pas que la mentalité du peuple ne s'éloigne étrangement de la doctrine du Christ et qu'on ne perde totalement de vue le but de la vie terrestre. Tous les jours dans la prière, que nous faisons en présence du trône de Dieu qui regarde, ne disons-nous pas: "Mon Dieu rendez-nous doux, humbles, chastes, zélés, patients, charitables et résignés comme vous." Du moins c'est ce qu'on m'a appris il y a 60 ans.

Les vertus ont-elles donc changés et ne sont-elles plus dans le travail, le dévouement, l'abnégation, plutôt que dans cette exaltation de l'homme déjà si porté à cet orgueil néfaste qui a toujours tout perdu et dans des revendications enragées... Ah, le "Non Serviam." Comme il règne partout.

Si nous recherchions davantage les vertus chrétiennes qui plaisent à Dieu dans l'individu, dans la famille, dans la société?

Les vertus de la vie de famille se trouvent dans le catéchisme, les devoirs sociaux sont dans les instructions des Papes.

Quel vaste sujet d'instructions et quelle belle mission pour un journal.

Qui potest capere capiat
Quis sapiens et intelligit hoc.

Dieu regarde, écoute, attend; la Vérité est dans sa doctrine. Elle parle de dévouement par agueil.

Tel est l'humble avis d'un pauvre sauvage.

GUERISON PAR JEANNE D'ARC

On lit dans la *Semaine religieuse de Nimes*:

Depuis quelques semaines nous entendions parler d'une guérison extraordinaire qui aurait été obtenue par l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Cette rumeur s'accréditant de jour en jour, nous avons cru de notre devoir de nous rendre compte et de son origine et de son bien fondé. Voici les détails que nous avons pu recueillir et que nous donnons, comme exacts, sous toutes réserves du jugement à intervenir, s'il y a lieu, de la part de l'autorité diocésaine.

Soeur Bernardin, religieuse des Soeurs de la Charité, dites de Besançon, de la communauté de l'Orphelinat de Saint-François de Sales (ancienne route d'Arles) était malade depuis le mois de septembre 1912. Le mal, qui affectait spécialement la jambe, résistait à tous les remèdes et faisait chaque jour des progrès. La Soeur fut obligée de garder le lit au début de mars de cette année 1913. Le médecin de l'établissement la visitait très souvent, mais le mal ne voulait pas se laisser vaincre et la religieuse ne pouvait plus se relever: elle en était réduite à subir une immobilité à peu près complète. Deux autres médecins furent appelés auprès de la malade et ne purent que constater un état très sérieux, déclarant que, à leur avais, il n'y avait qu'un seul remède à employer encore, l'emploi de l'appareil en plâtre pour condamner la jambe à l'immobilité la plus complète.

Effrayée de cette décision qui devait la tenir au lit de très longs jours, la malade demande en grâce de lui accorder un nouveau délai pendant lequel elle ferait une neuvaine de prières à la bienheureuse Jeanne d'Arc. Ce sursis fut obtenu à grand'peine, car le remède paraissait très urgent.

La neuvaine commence, à laquelle s'unit l'établisement tout entier, les orphelines surtout, priant avec la plus vive confiance pour leur chère maîtresse. La neuvaine finissait le dimanche, 4 mai, jour même de la fête de Jeanne d'Arc. Le soir de ce jour la malade parut moins fatiguée et la nuit fut relativement meilleure. Mais, à son réveil, elle eut la pensée qu'elle avait pu être exaucée et, essayant ses forces, ne sentant plus aucun mal, d'elle-même elle se leva, prit son vêtement et fit, pour se mieux assurer de sa guérison, le tour de sa chambre toute seule et sans fatigue.

Elle va alors du côté de sa fenêtre qu'elle ouvre vivement et criant à haute voix, elle annonce aux orphelines qui s'amusaient dans la cour qu'elle était tout à fait guérie. La nouvelle se répand aussitôt au milieu des cris de joie, et tandis que ses compagnes montent à sa chambre, elle achève sa toilette. Elle descend alors au rez-de-chaussée et, avec toute la communauté, se rend à la chapelle pour exprimer sa gratitude à Dieu et à la bienheureuse Jeanne d'Arc: on prie, on chante le *Magnificat*, le *Te Deum;* la cérémonie dure une demi-heure pendant laquelle la malade, bien guérie en effet, reste tout à fait à genoux, tandis que, avant de s'aliter, elle ne pouvait rester agenouillée même une seconde, éprouvant d'indicibles souffrances.

La Soeur est amenée au réfectoire où elle prend son petit déjeûner et quelques moments après elle est conduite en voiture, à la maison-mère de la rue de la Faïence, où elle se montre à ses supérieures et à toutes ses compagnes allant et venant par divers escaliers, sans souffrance ni fatigue.

Le retour à l'Orphelinat s'effectuait quand la voiture rencontra un des médecins qui avait soigné la malade; on s'arrête et quelle ne fut pas la surprise du docteur de voir la religieuse et d'entendre de sa bouche tout ce qui venait de se passer: "Rentrez donc, lui dit-il, et vendredi je reviendrai vous revoir."

Cette nouvelle visite dut permettre de constater un état toujours bien modifié; il ne restait plus rien de la maladie et cet état prolongé jusqu'à aujourd'hui—après deux longs mois.

Nous nous bornons à ce simple récit que nous croyons exact; il semble bien que l'intercession de la bienheureuse Jeane d'Arc apparaît comme directement efficace; toutefois, fidèles à imiter la sage prudence de l'Eglise, nous nous abstiendrons de prononcer le mot "miracle", jusqu'à ce que l'autorité diocésaine, après enquête sérieuse, ait conclu à l'affirmative.

COMMENT ILS FUMENT

Selon la revue anglaise *The Sphere*, le roi d'Angleterre fume la pipe, qu'il bourre avec un tabac très ordinaire et bon marché. Guillaume II fume des havanes de 17 centimètres et demi de longueur et qui coûtent 1 fr. 50 pièce.

L'empereur d'Autriche fume de six à sept cigares Virginia par jour.

Le tsar aime les cigarettes orientales très parfumées.

Alphonse XIII est un grand fumeur de cigarettes, 40 à 50 par jour, mais il fume un affreux tabac, qui n'a de remarquable que son prix peu élevé.

Le roi Victor-Emmanuel d'Italie fume un demi-cavour après chaque repas.

Le tsar de Bulgarie fume chaque jour 5 cigares très chers et prise.

Le poète et "l'objet de sa flamme."

—Madame, la boucle de cheveux que vous m'avez donnée n'est pas de vous!

—Dites donc... et les vers que vous m'avez donnés, est-ce qu'ils sont de vous?

Département des patrons



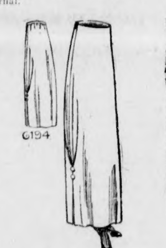
POUR JEUNE FILLE

Ce gentil costume convient à la fois à une jeune fille et à une jeune femme de taille élancée. Le gilet étant un peu ample dans le dos. Cette ampleur est maintenue par une demie ceinture à la taille, en travers du dos. C'est une des nouveautés de la saison. La longue ouverture du collet est finie châle. Les manches longues n'ont pas de poignets.

La jupe est formée de deux morceaux. Le bord intérieur de chaque pointe s'étend légèrement et dépasse l'autre.

Le patron No. 6,179 est pour jeunes filles de 14, 16 et 18 ans. La grandeur moyenne demande de 4 3-4 d'un tissu de 44 pouces de largeur avec 5-8 de verge d'un tissu de 27 pouces de largeur pour la bordure.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



JUPE POUR DAME.

La jupe en deux morceaux demeure favorite mais se porte maintenant avec certaines modifications. Dans le cas présent le vêtement est légèrement ramassé dans le dos de la ceinture et d'un côté une légère ampleur est étouffée et fixée à la hauteur du genou. La jupe peut être de haute taille ou de taille ordinaire, selon les préférences d'un chacun. La jupe à haute taille est préférable pour un costume tandis que la jupe à taille ordinaire vaut mieux si elle doit être portée avec des blouses détachées.

Cette jupe peut se faire de tout tissu laineux, tel que serge, cheviot, faille, de toile et autres tissus laineux.

Le patron No. 6,194 est pour mesure de buste de 22 à 30 pouces. La grandeur moyenne demande 2 7-8 de verges d'un matériel de 36 pouces.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Département des patrons,
LA LIBERTE,
B. P. 3151.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

GARROS BAT BRINDEJONC

Dans une épreuve d'altitude Garros monte à 2,500 mètres en 10 minutes.

Marseille, 14.—Aujourd'hui se disputait un match en plusieurs épreuves entre les deux célèbres pilotes Garros et Brindejonc des Moulinais.

Les deux sympathiques aviateurs ont commencé par l'épreuve d'altitude. Le gagnant devait être celui qui aurait atteint la plus grande hauteur, mais l'atterrissage devait avoir lieu moins de dix minutes après le départ.

Les deux habiles pilotes prennent leur vol; bientôt ils ne sont plus qu'un petit point noir dans le ciel, puis la descente s'effectue, rapide, impressionnante.

La foule, angoissée, suit des yeux les deux oiseaux dont la descente est tellement rapide qu'on a l'impression d'une chute.

Garros, le premier, vient se poser sur le sol: Brindejonc, quelques instants après, mais en atterrissant brusquement, son appareil est avarié.

Les deux altimètres sont examinés par les commissaires; celui de Garros marque 2,500 mètres et celui de Brindejonc n'indique que 2,400 mètres.

TREMBLEMENT DE TERRE AU PEROU

Les villes de Caraveli et Quicacha sont entièrement détruites.

Lima, 15.—Un tremblement de terre a détruit, mercredi, les villes de Caraveli et de Quincacha. Des milliers d'habitants se trouvent sans abri.

Caraveli est une ville de quatre mille habitants, située dans l'Etat d'Areguipa, à 130 milles au nord-ouest du port de Mollendo.

Quicacha est dans le même Etat. Toute cette contrée est sujette aux tremblements de terre; à Areguipa, la capitale de l'Etat, les bâtiments publics sont construits pour pouvoir résister aux tremblements de terre.

DANS LES BALKANS

Proclamation du roi Ferdinand.

Sofia, 11.—Le roi Ferdinand a, aujourd'hui, fait à son armée une allocution pathétique. Il remercie ses soldats de la bravoure et du dévouement dont ils ont fait preuve dans la guerre soutenue contre les "alliés perfides". Il a déclaré que leurs efforts auraient été couronnés de succès si "une série de circonstances politiques imprévues n'avait pas paralysé les forces bulgares".

"Pressé de toutes parts, continue-t-il, nous avons été obligés de signer le traité de Bucharest, notre pays n'étant pas en état de lutter contre cinq nations voisines. Fatigués, surmenés, mais non conquis, il nous faut rouler nos glorieux étendards jusqu'à ce qu'arrivent des jours meilleurs.

"Parlez à vos enfants et à vos petits-enfants du courage des soldats bulgares et préparez-les à terminer un jour, la glorieuse tâche que vous avez commencée".

Le traité est signé.

Bucharest, 10.—Le traité de paix a été signé ce matin, à 10 heures et demie, par les représentants de la Serbie, de la Grèce, du Monténégro, de la Roumanie et de la Bulgarie.

Pour fêter le retour de la paix, la ville était décorée des drapeaux des Etats balkaniques, des salves d'artillerie furent tirées et les musiques militaires se faisaient entendre.

Un "Te Deum" solennel a été célébré, à midi, à la cathédrale. Le roi Charles, la reine Elisabeth, les membres de la famille royale et les délégués des Etats belligérants y assistaient.

Le roi Charles, à l'issue de la cérémonie, distribua des décorations aux délégués; ceux de la Bulgarie ne voulurent pas les accepter.

D'après le traité de paix, la Roumanie devra abandonner le territoire bulgare dans 15 jours, les Grecs et les Serbes trois jours après la signature du traité.

Il est décidé que la Bulgarie doit, de suite, démobiliser son armée. En cas de contestation au sujet de délimitation des nouvelles frontières, la question sera soumise à l'arbitrage de la Belgique, de la Suisse ou de la Hollande.

LE CANAL DE PANAMA

Treize hommes périssent dans un éboulement.

Golon, 11.—Treize hommes ont été ensevelis par un éboulement qui s'est produit à Portobello Quarry, recouvrant complètement l'excavation.

Les cadavres ont été retirés; parmi les victimes se trouve un Américain, M. Charles Nyland.

La dernière digue du coté du Pacifique sautera vers le 25 aout.

Panama, 13.—La destruction de la dernière digue de la section Pacifique du canal de Panama, entre les écluses de Miraflores et l'océan, aura lieu vers le 25 août.

Cet événement permettra aux navires de faible tonnage de circuler entre Miraflores et le Pacifique.

PANIQUE DANS UN CINEMA

Quarante-neuf personnes sont blessées à Gandia, en Espagne.

Valence, 11.—De nombreuses personnes assistaient à une séance de cinéma donnée à Gandia quand un léger feu se déclara. Ce fut un moment de panique indescriptible. Les spectateurs affolés, se précipitèrent vers les portes de sortie, renversant ce qui se trouvait sur leur chemin. De nombreuses personnes, piétinées, étaient incapables de se relever.

Quarante-neuf personnes ont été blessées dans la bousculade; quatorze d'entre elles sont dans un état tellement grave, qu'on craint qu'elles ne passent pas la nuit.

FRANCE ET RUSSIE

La cloche de la cathédrale de St-Petersbourg est rendue à la Russie.

Paris, 11.—La France a rendu aujourd'hui à la Russie la grosse cloche de bronze de la cathédrale de Sébastopol, amenée en France après la guerre de Crimée, en 1855; depuis cette époque, elle était dans une des tours de Notre-Dame.

La cloche a été remise cet après-midi à l'ambassade de Russie par un représentant du ministère des beaux-arts.

Elle sera envoyée sous peu à Saint-Pétersbourg.

UN SUICIDE DRAMATIQUE

Un jeune homme se place debout les bras croisés devant un train.

Hastings-on-Hudson, 11.— Un jeune homme de 20 ans du nom de Aloca Nottorporne, s'est suicidé ce matin dans des conditions dramatiques.

A cinq heures du matin, Nottorporne éveilla la propriétaire de la pension où il habitait et lui annonça qu'il allait se faire tuer par le premier train qui passerait.

La propriétaire crut d'abord que son client avait subitement perdu l'esprit; mais voyant qu'il raisonnait convenablement en lui exposant les motifs de sa détermination, elle finit par être convaincue qu'il était bien décidé à mourir. Elle essaya alors de le détourner de son projet funeste; mais n'y réussit pas.

Le jeune homme sortit tandis que la propriétaire, impuissante à le retenir se mettait à la fenêtre et appelait au secours. Bientôt tous les voisins furent aussi anxieusement penchés à leurs fenêtres demandait ce qui arrivait. Mis au courant queslques hommes s'habillèrent à la hâte et s'élancèrent à la poursuite du désespéré.

Ils arrivèrent trop tard. Nettorpone savait qu'un train devait passer à cette heure-là. Le train approchait en effet à vive allure; quand il ne fut plus qu'à une vingtaine de mètres, Nottorpone se plaça sur la voie, les bras croisés et attendit.

Le mécanicien lança le signal d'alarme puis renversa la vapeur et fit fonctionner les freins. Mais le train ne s'arrêta pas assez tôt. Le jeune homme fut renversé et écrasé sous les yeux des personnes qui avaient voulu lui porter secours. On le releva mort quelques minutes après.

TUEE PAR SES PARENTS

Une jeune fille se croyant possédée du démon est assommée par ses parents.

Paris, 9.—Une terrible tragédie vient d'avoir lieu dans une ferme près d'Avignon, dans laquelle vivaient un fermier, sa femme, trois enfants âgés respectivement de 29, 25 et 19 ans, ainsi que la grand'mère, âgée de 80 ans.

Un jour, la fille aînée, Julie, affirma qu'elle était possédée du démon. Chaque jour elle racontait une histoire nouvelle sur Satan. Tous les membres de la famille, à l'exception de la grand'mère, étaient tellement impressionnés par les récits de Julie, qu'ils finirent par ajouter foi à ses racontars.

Hier, étendue sur le plancher, elle commença à crier "Vas-t-en, Satan! vas-t-en!". Tout à coup ses parents, son frère et sa soeur se mirent également à crier "Démon! vas-t-en!"

La grand'mère chercha à les calmer, mais ils l'attachèrent à son fauteuil et se mirent à frapper la malheureuse démente jusqu'à ce que sa tête ne fût plus qu'une masse informe.

S'étant assuré qu'elle était morte, le frère alla trouver le curé du village, pour lui annoncer que ses parents et lui avaient réussi à chasser Satan du corps de sa soeur.

Le prête prévint la police qui mit toute la famille en état d'arrestation.

LA REVOLUTION MEXICAINE

3,200 rebelles tués à Torréon

Mexico, 13.—Des dépêches officielles concernant la défaite des rebelles à Mexico, disent que 3,200 d'entre eux ont été tués. On dit que dans ce nombre beaucoup ont été exécutés.

Le troisième jour du combat, il y eût un soulèvement dans la ville. Les troupes parvinrent à prendre le dessus et chassèrent la foule, se servant de mitrailleuses et arrêtant ou exécutant beaucoup de monde. La foule lançait des bombes de dynamite sur les soldats.

Au dehors de la ville, les rebelles redoublaient d'efforts pour s'en emparer à nouveau, ils envoyèrent même un train chargé de dynamite dans la ville, mais le train dérailla avant d'y arriver.

On dit que les rebelles ont abandonné leur idée d'attaquer Torreon et se dirigent sur les Etats de Zacatecas et Durango.

AU PORTUGAL

Pendant les dernières années de la monarchie portugaise, le Portugal était devenu la proie de quelques coteries de politiciens parlementaires qui se succédaient au pouvoir à intervalles à peu près réguliers, en vertu du fameux système *rotativistes* ces professionnels de la politicaillerie, une fois installés au pouvoir, distribuaient emplois, pensions, honneurs et sinécures à leurs agents électoraux et mettaient le pays en coupe réglée au profit de leur petite bande. Les maux réels dont se plaignait le Portugal, c'était à ce système parlementaire rotativiste qu'il les devait. En vain l'énergique et intelligent Franco, vigoureusement soutenu par le roi dom Carlos, avait essayé de réagir et de réformer: le roi et son fils aîné étaient tombés sous les balles des assassins *carbonarios*, et le pauvre jeune roi Manuel, capitulant devant les menaces et les attentats d'une poignée d'audacieux républicains, avait consenti à sacrifier Franco pour revenir au bon vieux *rotativisme* parlementaire; on sait à quoi servirent ces concessions, et comment il en fut récompensé. Le nouveau régime a-t-il détruit ou au moins atténué quelques-uns des maux dont souffrait la patrie portugaise? Tout au contraire, si nous en croyons M. Aubrey F.-G. Bell qui étudie, dans un intéressant article de la *National Review*, ce qu'est devenu "le Portugal sous la République"; selon lui, la République a soigneusement conservé, développé et perfectionné tous les abus et toutes les tares dont souffrait la monarchie parlementaire, et leur a adjoint un joli nombre d'abus nouveaux que le pays avait ignorés jusqu'alors. Le Portugal est resté la proie des coteries de politiciens intrigants et pillards: et, au nom du salut de la République, ces politiciens ont usurpé des pouvoirs démesurés qui font d'eux autant de petits autocrates irresponsables: la centralisation, déjà excessive, est devenue accablante; provinces et cités ont perdu les derniers vestiges de leurs libertés. Toute la partie saine de la nation se détourne de plus en plus de la politique: l' "indifférentisme" dont on se plaignait au temps de la monarchie a fait encore d'énormes progrès depuis deux ans et demi.'

Et comment un homme de sens pourrait-il s'intéresser aux luttes politiques constitutionnelles? Les élections législatives ne sont qu'une grossière comédie: écoutons là-dessus les aveux récents d'un grand journal républicain, *A Republica*: "Le Parlement a été constitué non par le vote du vieux parti républicain... Ce n'est pas un Parlement national, mais une assemblée de parti." Quant aux élections municipales, c'est encore plus simple: on n'en a pas fait du tout: les affaires locales demeurent confiées "provisoirement" à quelques agents politiques nommés par le gouvernement de Lisbonne. C'est le régime de la "dictature administrative", comme dit encore *A Republica*.

Au Parlement, quatre partis républicains se disputent âprement le pouvoir: évolutionnistes, unionistes, démocrates et indépendants. Aucun d'eux ne dispose d'une majorité réelle: il faut donc improviser des ministères de coalition, où les démocrates finissent toujours par commander aux autres et par tout diriger parce qu'ils sont les plus audacieux, les plus arrogants et les plus "avancés". Sous ces gouvernements instables et tiraillés, où les extrémistes exercent une influence prépondérante, les carbonarios ont leurs coudées franches pour "défendre la République" suivant les meilleures méthodes c'est-à-dire pour tyranniser leurs concitoyens, piller, emprisonner arbitrairement et assassiner de temps à autre.

Le mauvais état des finances portugaises était naguère un des grands griefs des républicains contre la monarchie. Il faut constater aussi que le nouveau régime n'a su réaliser aucune réforme et que, grâce aux gaspillages et à l'impéritie des ministres républicains, la situation financière a terriblement empiré depuis deux ans. Les parlementaires se sont adjugé des "indemnités" considérables, on a distribué des sommes énormes aux carbonarios pour échauffer leur zèle républicain et les mettre à même de lutter avec plus d'efficacité contre la réaction; on a entassé dans toutes les prisons du Portugal des milliers de "conspirateurs" et de suspects qu'il faut bien nourrir et surveiller; tout cela ne tendait évidemment pas à diminuer les dépenses publiques. Le Portugal a maintenant une dette de 1 milliards, et ses deux ans de république lui ont valu 40 millions de déficit (sur un budget qui n'atteint pas 400 millions de francs). Les pays étrangers refusent de lui prêter de l'argent. Pour en trouver, va-t-il se résigner à vendre quelques-unes de ses colonies, comme il en a déjà été question? C'est encore ce qu'il pourrait faire de mieux, au dire de M. Aubrey Bell. "La situation financière est lamentable à tous les points de vue!" C'est un journal républicain radical, *O Seculo*, qui fait ce pénible aveu. Il veut croire que les ministres républicains ne sont pas de malhonnêtes gens, mais il les accuse de faiblesse et de lâcheté. Comme le remarque notre auteur, "si le nouveau gouvernement tolérait l'existence d'une elle dire de plus fort!" Les impôts ont augmenté, ceux qu'on avait fait mine de supprimer (les taxes d'octroi, notamment) ont été bientôt rétablis et renforcés, le prix de la vie augmente, et le commerce est dans le marasme. Lisbonne, livrée aux carbonarios, est de plus en plus désertée par les personnes dont la fortune attire l'attention de MM. les révolutionnaires et allume leurs convoitises. Ce n'est pas seulement la capitale qu'on abandonne: en 1912, quatre-vingt-dix mille émigrants ont quitté le Portugal: il y en avait eu trente mille seulement en 1909.

Quand le pays manifeste trop haut son mécontentement, les répressions sont promptes et terribles: on condamne par milliers tous les suspects, dont beaucoup n'ont pas commis d'autre crime que d'avoir une tête qui déplaisait à tel ou tel carbonario. La peine prononcée par les cours martiales est généralment six ans d'emprisonnement cellulaire au régime de droit commun (tête rasée, vêtements spéciaux, etc.), suivis de dix ans de déportation. Suivant l'expression de M. Bell, "les carbonarios ont fondé une véritable manufacture de conspirateurs": ils en fabriquent autant qu'ils en veulent, à très peu de frais, et en font eux-mêmes la livraison aux autorités qui les remercient d'avoir sauvé la République et condamnent invariablement les pauvres diables d'accusés. Quand les magistrats se sont permis d'acquitter quelques suspects, il est arrivé parfois que les carbonarios assassinaient les acquittés et faisaient révoquer les magistrats. Notre auteur se demande naïvement comment il peut se faire que l'exécution de l'Espagnol Ferrer ait soulevé une telle indignation en Europe, et que l'abominable meurtre du lieutenant portugais Soarès soit passé tout à fait inaperçu. Aux fêtes du second anniversaire de la proclamation de la République, le 3 octobre 1912, un des plus fameux hommes d'Etat du nouveau régime, M. Alfonso Costa, prononcait ces paroles sur la tombe des deux assassins du roi Carlos et de son fils: "Il n'y a que ceux qui n'aiment pas leur pays qui puissent refuser leur hommage à ces deux hommes qui, en quelques instants, ont accompli une oeuvre admirable et honorable... Honneur donc à leur mémoire!" Les gouvernants et leurs amis peuvent tout se permettre, en paroles ou en actes; quand un journal fait mine de les critiquer, on le supprime purement et simplement. Ainsi ont disparu tout à tour le *Libéral*, le *Correio da Manha*, le *Diaro Illustrado* (ces deux derniers ont vu leurs bureaux mis à sac et leurs presses détruites par les carbonarios avec la complicité du gouvernement) et plus récemment, le *Jornal de Noticias*, le *Diario do Porto* et le *Dia* de Lisbonne, sans parler de beaucoup de journaux de province moins importants.

Si le nouveau régime ne se transforme pas du tout au tout, "on ne peut pas espérer (conclut notre auteur) que ni le Portugal ni la République puissent jamais connaître des jours prospères."

O. de B.

LE CHIEN SEDITIEUX

Ce n'est pas en Alsace-Lorraine seulement que l'Allemagne poursuit une politique de germanisation à outrance, et l'on n'a pas oublié les procédés de colonisation employés contre les Polonais du grand-duché de Posen. Les Danois du Sleswig-Holstein ne sont pas plus épargnés, et l'aventure qui vient d'arriver à un fermier prouve que les autorités allemandes ne reculent même pas devant les petits moyens pour proscrire tout ce qui peut rappeler l'ancienne patrie.

Ce fermier avait un chien noir qu'il logeait dans une niche peinte en rouge. Le chien vint à mourir et le fermier le remplaça par un chien blanc.

Il reçut incontinent du président de police du district un avis ainsi conçu: "Il faut abattre votre chien ou peindre votre niche d'une autre couleur."

Le fermier demanda des explications. On lui répondit que les couleurs danoises étant le rouge et blanc, le chien blanc dans une niche rouge constituait un délit qui ne pouvait être toléré.

BANQUE D'HOCHELAGA
42 Succursales et Agences au Canada.
Capital autorisé $4,000,000
Capital payé $3,000,000
Réserve $2,650,000
E. BELAIR, gérant.
433 RUE MAIN
Nous achetons et vendons traites, or, argent, et billets de banque des des pays étrangers.
Notre linguiste parle allemand, russe, polonais, ruthène, bohémien et français. Nous sollicitons votre patronage.

J. C. Bacuez & Cie.
201 BLOC SOMERSET (près Eaton)
WINNIPEG, MAN. TELEPHONE MAIN 624
Achat, vente, échange de Terres, Lots et Maisons de Ville
Terrains pour jardinage
Terrains pour industries avec voie d'évitement
ASSURANCES: Incendie, vie, grêle, mortalité, les bestiaux, automobiles, etc.
ARGENT A PRETER
112 RUE AULNEAU
SAINT-BONIFACE. TELEPHONE MAIN 3819

DALTON REALTY CO.
Pour achats de terrains, prets, assurances ou loyers
VENEZ NOUS VOIR
DALTON REALTY CO.,
Premier Etage, BATISSE BANQUE UNION.

Allan, Killam & McKay
Courtiers: assurances, immeubles; agents de change, etc.
Representent:
Insurance Co. of North America.
Royal Insurance Co. Limited
Scottish Union & National Ins. Co.
Quebec Fire Assurance Co.
Ocean Accident & Guarantee Corp.
Ocean Marine Insurance Co.
Union Assurance Society.
Sun Insurance Office
Home Insurance Co.
North West Fire Ins. Co.
United States Fidelity & Guaranty Co.
New York Plate Glass Insurance Co.
Dominion Gresham Guarantte & Casualty Co.
Scottish Canadian Mortgage Co.
London and British North America Co
364 RUE MAIN - WINNIPEG, MAN

Appareils de Chauffage


Charette, Kirk Cie Limitée
Bains, Appareils de Chauffage et de Ventilation Corniches, Lanternes (Skylight), Fournaises à l'eau chaude, à la Vapeur, à l'air chaud.
PLOMBAGE.
Conduits pour le gaz.
Couvertures. Plafonds Métalliques. Plans, Spécifications, Estimations et informations fournies sur demande par:
J. A. CHARETTE, Gérant.
SAINT-BONIFACE, MAN. CASE POSTALE 175

Maison d'éducation pour les jeunes qui aspirent à devenir prêtres missionnaires oblats. Pour plus amples renseignements s'adresser au R. P. Directeur
Juniorat de la Ste Famille
Saint-Boniface, Man.

PEINTURES ET VERNIS
Il nous ferait plaisir de vous fournir notre catalogue. Nous donnons les informations nécessaires pour peintures, vernis, or en feuilles et bronze. Nous avons toujours un assortiment complet. Nos prix vous intéresseront.
WESTERN PAINT CO., 121 rue Charlotte
ERNEST GUERTIN Prop. et Gerant.

LISEZ LA LIBERTÉ

Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Verm.
No. 1 Northern	.96¼
No. 2 Northern	.93¾
No. 3 Northern	.89
No. 4	80½
No. 5	.72
No. 6	.68
No. 1 Feed	60
Rejected for seeds, No. 1	.88½
do No. 2	85½
do No. 3	.80
Rejected, tough, No. 3	.82½
do No. 4	72½
do No. 5	.65
No. 1 Blé d'hiver	94½
do No. 2	91½
do No. 3	89½
do No. 4	82
Avoines—	
No. 2 C. W.	.34⅞
No. 3 C. W.	.34¼
Extra No. 1 Feed	.34⅝
No. 1 Feed	.34¼
No. 2 Feed	.31¼
Orge—	
No. 3	.45½
No. 4	.44½
Rejected	.41
Lin—	
No. 1 N. W. C.	1.29
No. 2 C. N.	1.24¼
No. 3 C. N.	1.12¼

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abrenvés.

Taureaux de choix. Prix	$6.00 à $6.25
Bonnes vaches et génisse. Prix	$5.00 à $5.50
Vaches moyennes et genisses. Prix	$3.75 à $4.35
Vaches ordinaires. Prix	$2.50 à $3.00
Boeufs de première qualité. Prix	$4.25 à $4.50
Boeufs qualité ordinaire. Prix	$3.50 à $4.00
Vaches laitières, première qualité. Prix	$50.00 à $65.00
Vaches laitières, moyennes. Prix	$35.00 à $45.00

VEAUX.

Veaux de choix. Prix	$6.50 à $7.00
Bons veaux, pesants. Prix	$5.00 à $6.00

BREBIS.

Brebis de choix. Prix	$5.00 à $5.50
Brebis de printemps. Prix	7c. à 7¼ la livre

PORCS.

De choix	$9.00 à 9.50
Roughs and heavies. Prix	$7.00 à $8.00
Stags	$5.00 à $6.00

PATATES.

Patates du Manitoba.

Au char	32
Au boisseau	30-33

LEGUMES SECS.

No. 1 Manitoba, caisse retornée. Prix	22½
No. 2, Manitoba, caisse retournée. Prix	17½
Oignons d'Egypte, au sac	3.00

BEURRE DE CREMERIE

Manitoba, frais, en brique	26
Manitoba, solide	23½
Cantons de l'Est, solide	27

BEURRE

Cremerie	26
En briques séparées	22
No. 1	21
No. 2	18
En lot	17-18

FROMAGE.

Ontario (large)	14½
Manitoba (twins)	15
Ontario (twins)	14¾

OEUFS.

Absolument frais	18-19

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.

	Cotton	Jute
Five Roses, au baril	5.60	5.50
Lakewood	5.45	5.35
Harvest Queen	5.00	4.90
Medora	4.00	3.90
XXXX	3.00	2.90

Western Can. Flour Mills Ltd.

Purity, au baril	5.60
Three Stars	5.00
Maitland	4.50
Huron	4.20
Medallion	5.30
Battle	4.80

Ogilvie Flour Mills Co.—

Royal Household, par sac de 98 livres	2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd.

	Au char 98s Cotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65

Rolled Oats—

80-lb sack	1.75	
Morning Glory	1.85	
Bran, en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN

No. 1 Naturel, la tonne	16.00
No. 2 Naturel	15.00
No. 3 Naturel	12.00
Mil, No. 1	24.00
Mil, No. 2	23.00

CHRONIQUE AGRICOLE

FAITS ET CHIFFRES

Parce qu'un cultivateur tient un troupeau de vaches, il ne s'ensuit pas toujours que chacune des bêtes de ce troupeau soit bonne laitière. Rien n'est moins sûr. Il se peut que le type et l'aspect général soient bons, que le tempérament et la disposition des bêtes laissent espérer de bons résultats, mais ces indications ne suffisent pas. En somme si l'on veut connaître la valeur exacte de chaque bête—la valeur réelle et pratique,—il faut savoir exactement ce qu'elle donne et non pas se contenter de connaître la production moyenne du troupeau à la fin de la saison.

Que de surprises et que de désappointements atendent les cultivateurs qui se mettent à contrôler séparément la production de leurs vaches. Souvent les plus belles bêtes sont de pauvres laitières tandis que la vache dédaignée, d'aspect insignifiant, est celle qui paie le mieux et qui laisse le plus gros profit, déduction faite du coût de la nourriture. Quelques chiffres notés par le service de l'Industrie laitière à Ottawa sont éloquents sous ce rapport. On voit par exemple deux vaches produisant la même quantité de lait mais dont la qualité totale de gras offre un écart de 175 livres. De même le profit sur deux vaches de même âge peut varier de $25. Une vieille vache fait souvent mieux qu'une bête de cinq ans. On a vu, dans un même troupeau, deux vaches adultes, dont l'une donnait 8,000 livres de lait de plus que l'autre. L'année dernière un troupeau de douze vaches a donné trente-six tonnes de lait de plus qu'un autre troupeau éagalement de douze vaches. Voilà des faits importants, mais comment le cultivateur va-t-il les connaître? Pour cela il faut faire des chiffres.

C'est simple comme bonjour. Pesez le lait de chaque vache, inscrivez sa production, cela ne vous prendra pas plus de dix minutes par vaches et par mois et vous serez dédommagé de votre temps et de vos peines.

C. F. W.

LA VALEUR DU FUMIER ET DU PURIN

Tous les agronomes, tous les cultivateurs intelligents connaissent l'importance du fumier et du purin.

On peut à la première vue, disait Boussingault, juger de l'industrie, du degré d'intelligence d'un cultivateur par les soins qu'il donne à son tas de fumier." Girardin ajoutait: "On peut dire d'un cultivateur qui, par négligence, paresse ou parcimonie, laisse partir son purin à la mare, dans les fossés ou sur les chemins, qu'il jette son argent à l'eau ou qu'il sème des pièces de cinq francs sur les routes."

Depuis que l'emploi des engrais chimiques s'est répandu, certains cultivateurs ont tendance à considérer comme peu importante, à l'heure actuelle, l'action du purin et du fumier de ferme pour la production agricole.

C'est là une grosse erreur.

Comme il est reconnu, au contraire, que les engrais chimiques, tout au moins les engrais calcaires et phosphatés, font consommer plus rapidement l'humus du sol, on pourrait dire, dans un certain sens que, plus on emploie d'engrais chimiques, plus on doit mettre dans la terre de fumier de ferme, si l'on veut faire beaucoup produire le sol, sans l'épuiser, car, sans humus, la terre devient improductive. Aussi le fumier intéressant sans doute comme engrais, à cause de l'aide phosphorique, de la potasse qu'il contient, est surtout intéressant de nos jours comme amendement, à cause de la matière humique qu'il apporte au sol. Grâce à cette matière humique, il rend plus légères les terres fortes, plus liantes les terres maigres, plus fraiches les terres sèches, et même plus chaudes les terres froides, puisqu'il apporte à la terre une matière noire qui absorbe les rayons solaires. Voilà pourquoi rien ne pourra le remplacer complètement pour la fertilisation des terres et voilà pourquoi il est désolant de voir combien on néglige les soins les plus élémentaires à apporter pour la confection et la conservation de ces engrais.

La plupart du temps le fumier se trouve au milieu de la cour en un tas informe, peu élevé, très irrégulier. De ce tas, ou plutôt de cet amoncellement, s'écoule le purin qui, bientôt va se joindre à celui qui provient des étables et des porcheries avoisinantes: le tout s'écoule lentement par un fossé plus ou moins sinueux vers une mare, dont il va contaminer les eaux. Voilà le tableau que l'on peut contempler dans beaucoup de fermes, parfois même dans les mieux tenues. Certes les cultivateurs ne réfléchissent pas à ce qu'ils perdent en agissant ainsi, sans quoi ils ne montreraient pas une telle négligence

On pourrait évaluer à une somme énorme la valeur des éléments fertilisants que perdent, de cette façon, chaque année, les agriculteurs.

Monsieur Ch. Seltensperger, ingénieur agronome, dans un article publié dans "La Vie Agricole", dit ce qui suit: "A cette occasion, il n'est peut-être pas inutile de faire comprendre, par quelques chiffres, l'importance des pertes subies. Pour les purins, admettons—en nous plaçant dans les plus mauvaises conditions—que sur 12 litres (pintes) d'urine produites en moyenne et journellement par une vache, le tiers, c'est-à-dire 4 litres (pintes) seulement, puisse être recueilli. Nous aurions, pour une année et avec le régime à l'étable, un total de 1,500 pintes, en chiffres ronds, recueillis annuellement.

"Le purin renfermant environ 1.50 p. 100 d'azote, c'est donc 44 livres d'azote environ que le cultivateur perd, par tête de gros bétail et par an, s'il n'a pas soin de recueillir le purin. Le nitrate de soude renfermant 15 à 10 p. 100 d'azote, on en déduit que 300 livres environ de cet engrais seraient nécessaires pour parer à la perte ainsi subie. En cotant 25 francs ($5.00) seulement les 200 livres de nitrate,—prix d'ailleurs au-dessous de la moyenne,—on arrive à conclure que la perte en azote par tête de gros bétail atteint le chiffre d'au moins 35 francs $(7.00) par an. Pour une étable de 4 ou 5 bêtes adultes, on arrive ainsi facilement à une perte annuelle de 150 francs ($30.00).

"Mais ce n'est pas tout. Le purin ne renferme pas que de l'azote; on y trouve, en outre, 5 p. 100 de potasse environ, représentant par tête et par an, 150 livres de potasse, équivalant à 300 livres de sulfate de potasse, ou de chlorure de potassium, valant environ 30 francs ($6.00). Soit environ 150 francs ($30.00) de perte pour cinq têtes de bétail, élevant à 300 francs ($60.00) la perte totale, équivalant à 60 frs ($12.00) par animal."

Ce qui donne pour 100 vaches la belle somme de $1,200, somme plus que suffisante pour payer un bon vacher.

Afin d'obtenir un fumier abondant et de bonne qualité, le cultivateur devra empêcher, dans la mesure du possible, l'émanation de l'ammoniaque du fumier dans l'air; à l'étable, par la distribution d'une quantité suffisante de litières (et cela, du reste, non seulement dans le but d'éviter une perte d'azote trop considérable, mais encore afin d'assurer la bonne hygiène du logement des animaux); au dehors, en disposant le fumier nouveau, qui ne fait que commencer sa fermentation, de manière à ce qu'il se trouve toujours en dessus, et que le fumier plus vieux, en pleine fermentation, se trouve en dessous. Néanmoins il est évident, que malgré toutes ces précautions, on n'empêchera jamais que partiellement la déperdition d'ammoniaque.

Afin d'obtenir un fumier abondant et de bonne qualité, le cultivateur devra recueillir précieusement le purin qui servira en partie à arroser le fumier pendant la sécheresse, assurera ainsi une bonne fermentation, favorisera le dégagement d'acide carbonique et, par là même, empêchera un peu le dégagement d'ammoniaque. Le surplus, mélangé à un ou deux volumes d'eau dans les années pluvieuses, à six, sept, huit, dix volumes dans les années sèches, servira à arroser, au moyen d'une tonne, les prairies artificielles, les cultures de plantes sarclées, à la dose de 30 ou 35 gallons par âcre environ. Ces arrosages produiront un effet très sensible sur la végétation.

Pour laisser perdre le moins possible de purin, il faudrait que les étables, que les porcheries aient un sol impermeable, avec rigoles derrière les animaux, servant à recueillir les excréments, liquides qui n'ont pas été absorbés par les litières et à les conduire dans une fosse à purin. Cette disposition est d'ailleurs réclamée au point de vue hygiénique, afin de permettre, en cas d'épidémie, la désinfection complète des locaux habités par les animaux.

La fosse à purin sera placée à côté d'une plate-forme, à sol imperméable, sur laquelle sera déposé le fumier bien entassé. Une rigole faisant le tour de cette plateforme conduira, dans la fosse, tous les égouts du fumier. Cette plateforme devra, autant que possible, se trouver à proximité des étables et des porcheries afin d'éviter un trop long transport de fumier au moment du renouvellement des litières; loin de la maison d'habitation, de peur que les habitants de la ferme en soient incommodés par les exhalations putrides. La plateforme en question ne devra être élevée que de quelques pouces au-dessus du sol, afin de faciliter son chargement.

On voit, parfois, dans certaines contrées, le fumier déposé dans une fosse avec le purin. Cette dernière disposition est préférable dans les régions chaudes parce que le fumier dessèche moins que sur la plateforme. Mais, dans notre climat, la disposition avec plateforme est plus avantageuse, parce que, lorsqu'on charrie le fumier, le chargement des tombereaux est beaucoup plus facile, par suite, effectué beaucoup plus rapidement.

Beaucoup de cultivateurs admettent bien l'utilité de la plateforme à fumier et de la fosse à purin, mais ils reculent devant la dépense nécessitée par cette installation.

C'est là un grand tort. S'ils calculent, en effet, la perte d'éléments fertilisants évitée grâce à une telle disposition, ils verraient qu'ils regagneraient vite l'argent consacré à cette dépense.

Prenons par exemple une ferme de 100 acres, dans laquelle le capital vivant se compose de quatre chevaux, dix vaches, cinquante moutons et huit porcs. On n'arrivera jamais, même en distribuant aux animaux une grande quantité de litières, à produire plus de 500 tonnes de fumier par an, soit au maximum 1,000 verges cubes. Or, comme on transporte le fumier deux fois pr an, on n'ra jamais à loger que la moitié du fumier, soit 500 verges cubes. Si on le met en tas de deux verges de haut, il suffira pour le contenir, d'une plateforme de 50 verges carrées.

On a calculé que la surface d'une fosse à purin, dont la profondeur est de 1 verge et demie, devrait être le vingtième de celle de la plateforme; elle sera donc de 12 verges et demie, ou, en chiffres ronds, 12 verges.

Encomptant le déblais, la maçonnerie (béton et ciment), l'achat d'une pompe à purin pour l'arosage du fumier, la couverture de la fosse à purin avec des planches, ainsi que la couverture-abri des tas de fumier, on arrive à une dépense inférieure à 700 piastres.

Or, on estime qu'un pareil dispositif évite la perte de 1 livre d'azone par 1,000 livres re fumier.

Si nous avions 1,000 de livres de fumier (500 tonnes) produit par an, nous gagnerions annuellement 1,000 livres d'azote, que l'on peut évaluer au minimum à 15 cents la livre, car dans le plupart des engrais vendus par le commerce, on paie la livre d'azote plus de 15 cents, ce qui ferait une économie de $300. *La dépense occasionnée pour l'établissement d'une fosse à purin et de la plateforme avec couverture sera donc amortie presque en deux ans.*

De plus, dans la petite culture, on peut encore économiser sur ces chiffres, par exemple, en remplaçant la fosse à purin par un tonneau ayant une capacité suffisante.

On voit donc que cette installation s'impose à l'heure actuelle dans toutes les fermes et nous voulons croire que tous les cultivateurs ne tarderont pas à l'adopter.

Nous ne nous arrêterons pas à indiquer comment doit se faire l'épandage du fumier, les praticiens le savent fort bien. Nous leur recommandons seulement d'écarter le plus possible le fumier amené dans les terres, afin d'éviter que la pluie ne vienne laver les petits tas de fumier entrainant dans le sol une grosse quantité de matières fertilisantes, de telle sorte que presque tous les engrais se trouvant déposés à la place des petits tas, les alentours en soient insuffisamment pourvus. Le fumier bien repandu, il faut également l'enfouir au plus tôt, afin d'éviter encore une fois les déperditions dans l'atmosphère.

La distribution des engrais chimiues viendra ensuite s'ajouter comme complément à la fumure du fumier de ferme que l'on doit toujours considérer comme le premier de tous les engrais.

Nous espérons que les cultivateurs, comprenant enfin leur intérêt, verront bientôt que le meilleur moyen de contribuer à la prospérité de leurs cultures est de ne rien négliger pour obtenir de bon fumier.

DOUBLE VIE

Un jeune millionnaire russe, M. Savaroff, a divisé sa vie en deux parties: laveur le jour, millionnaire la nuit.

M. Savaroff habite, à Saint-Petersbourg, un hôtel particulier de belle apparence qui comprend trois étages et neuf chambres à coucher. Marié depuis quatre ans il est servi par quatre domestiques auxquels il faut ajouter un chauffeur. Dans son garage sont remisées une automobile de tourisme et une limousine pour la ville.

M. Savaroff et sa femme vont beaucoup dans le monde et fréquemment aussi donnent chez eux de brillantes réceptions.

Le lendemain matin, à 6 heures 30, alors que ses invités dorment encore, Alexis Savaroff quitte son domicile. L'auto le conduit chez un entrepreneur de nettoyages et de ravalements. Là, il enlève son élégant costume pour revêtir une cotte bleue d'ouvrier, attrape son balai et passe en revue les laveurs placés sous ses ordres. Depuis trois ans, en effet, il est chef d'équipe. Ensuite il se rend chez les clients, lavant les murs, les parquets, les devantures, brossant, astiquant et frottant, toujours de belle humeur et distrayant ses camarades avec des chansons.

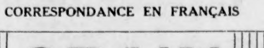
Le temps passe vite quand on ne perd pas une minute. Le demie de 6 heures sonne bientôt. M. Savaroff reprend ses vêtements de ville et saute dans son auto qui l'attend au coin de la rue. A la fin de la semaine, il touche 60 francs pour son travail. C'est un tiers au moins qu'il ne donne à son chauffeur. Mais le lucre n'est pas ce qui guide ce millionnaire original.

—J'aime le travail et je crois à sa nécessité, dit-il. Je préfère de beaucoup mon existence laborieuse à celle des oisifs que je connais et qu'il ne tiendrait qu'à moi d'imiter. J'ai toujours été un partisan du travail manuel comme dérivatif à nos soucis, à nos occupations habituelles, et rien ne me fera changer d'opinion.

Peut-être aussi Savaroff n'est-il pas ennemi d'un peu de réclame et de singularité, car il lui serait facile de travailler sans se donner en spectacle.

AMERIQUE

Voici ce qui se passe en Amérique: Dans la ville de Seattle, Etat de Washington, une loi nouvelle a été promulguée, d'après laquelle les hommes qui seront convaincus de paresse incorrigible ou qui auront abandonné leur femme ou leur famille seront condamnés à travailler pendant que leurs femmes toucheront leur salaire, qui s'élèvera à environ 8 francs par jour. Un grand territoire, situé près de la ville, est réservé à ces messieurs, et comme il est extrêmement rocailleux et richement boisé, il y a du travail en perspective pour bon nombre d'entre eux avant qu'il ne soit converti en grasse prairie.



CORRESPONDANCE EN FRANÇAIS

GRAIN

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné

J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce de Grains.

Je vous obtiendrai le plus haut prix

THOMAS F. ENNIS

BUREAU: 300 Grain Exchange

Boite de Poste 513 WINNIPEG, MAN.

Quelques Unes De Nos Lignes

Ferronneries pour bâtisses, papier à bâtisses de tous genres, papier à couvertures.

Moellons et blocs de béton, pierre concassée de toute grosseur, sable, gravier, etc.

Glaces de fantaisie, fenêtres, vitres.

Portes et chassis, cadres et moulures, bois tournés. Ornements intérieurs et extérieurs.

La Cusson Lumber Company, Ltd.

TEL. MAIN 2625-2626 SAINT-BONIFACE, MAN.

BENOIT & COMPAGNIE

Entrepreneurs-Generaux

EGLISE, COUVENT, ECOLE, ETC.

Attention Toute Particuliere

Specialite: Ouvrages en Beton

Bureaux:

50 AVE. PROVENCHER - - SAINT-BONIFACE

Telephone Main 3169

ST. ANTHONY PLACE

Terrains près de la ligne des tramways et les limites de la ville. Restrictions pour bâtir. Conditions faciles.

TRANSCONA

Terrains à vendre. $100 et en montant. Conditions faciles.

Tel. Main 3498 T. J. LANGFORD 517 Union Bank

LA LIBERTE

Catholique et Français

WEST CANADA PUBLISHING CO. Ltd.
WINNIPEG, CANADA

Veuillez m'expedier contre la somme de $ .... le journal "LA LIBERTÉ", de .... 1913 a 1914

NOM ....

Adresse ....

Bureau de Poste ....

EN PROVINCE

FANNYSTELLE

A une assemblée des membres du comité de l'église dimanche dernier, il a été décidé de porter le montant de l'assurance sur l'église et le mobilier au chiffre de $17,000. De cette manière les paroissiens verront leur église presque entièrement couverte par les assurances.

* * *

Plusieurs de nos "sports" se sont rendus à Winnipeg assister au "Stampede". Ils ont pu admirer les exploits de messieurs les "Cowboys".

* * *

Le premier détachement de l'avant-garde des moissonneurs nous arrive. Cela fait sourire messieurs les cultivateurs qui ont besoin de main-d'oeuvre pour la moisson. La brise d'automne nous apporte quelque abrégé de nouvelles d'un bazar, au profit de l'église. L'idée et le projet sont bien accueillis par tous les paroissiens mais on se chuchottent déjà à l'oreille quelles de nos jeunes filles accepteront d'être candidates.

Je fais en vain mon examen de conscience pour répondre à cette question. En tout cas il va falloir que les jeunes filles brunes et blondes de notre paroisse envoient leur soumission aux intéressés afin de faire, comme par le passé, un grand succès du bazar. Qui vivra, verra!

* * *

Les travaux de réparation à l'intérieur de l'école du village seront terminés sous peu et les classes seront ouvertes lundi prochain. Il faut espérer que les parents se feront un devoir d'envoyer les enfants à l'école dès son ouverture.

* * *

La moisson va commencer à la fin de cette semaine. Les cultivateurs sont surchargés d'ouvrage. Il faut faire des réparations aux moissonneuses, etc. Espérons que le Providence nous donnera une belle température pour la moisson et les battages.

* * *

M. l'abbé Boivin, curé de Somerset, et M. l'abbé Bouillon, curé d'Elie, étaient en promenade au presbytère cette semaine.

* * *

M. et Mme Adolphe Guyot sont en promenade chez leurs parents à Winnipeg.

* * *

M. Higley, de Starbuck, est arrivé la semaine dernière, avec sa famille. Il demeure au village en attendant que soit terminée la résidence qu'il est à se faire construire sur sa terre.

* * *

Melle Eva Guilbault nous quittera samedi pour aller enseigner à l'école de Saint-Claude durant le prochain terme scolaire.

* * *

Mlle Gertrude Hamel doit se rendre à Saint-Charles où elle terminera ses études au couvent des Révérendes Soeurs Oblates.

* * *

M. Henri Piché, marchand, est de retour de la Rivière à la Paix où il est allé dans l'intérêt de son commerce.

Yvonnic.

LA BROQUERIE

La Broquerie a reçu dimanche dernier la visite de Mgr l'archevêque qui est venu confirmer 72 enfants de la paroisse. Une belle cavalcade l'accompagnait depuis Sainte-Anne des Chênes où il avait confirmé près d'une centaine d'enfants dans l'avant-midi.

M. l'abbé Brodeur, secrétaire de Mgr l'archevêque, M. l'abbé Beaudry, et M. l'abbé Jubinville l'accompagnaient.

La cérémonie de la confirmation a été des plus imposantes. Presque toute la paroisse y assistait. M. Choiselet, a lu, au nom des paroissiens, la belle et vibrante adresse dont voici le texte, Mgr Langevin y répondit par un vibrant discours.

Monseigneur:

Quand un père revient après une longue absence présider aux destinées de sa famille, tous, mère et enfants sont dans l'allégresse, le voile de tristesse tombe qui leur assombrisait le coeur, on l'acclame, on lui fait fête; on remercie Dieu de son heureux retour. La bonté du père, son dévouement, son abnégation, sa tendre sollicitude ne retrouvons-nous pas tout cela aujourd'hui? N'est-ce pas un père, le guide et le soutien de nos âmes que nous avons au milieu de nous? Que tout vous dise, Monseigneur, arcs de triomphe, acclamations, têtes qui se courbent sous votre main qui bénit, nos chants harmonieux, mes faibles paroles enfin au nom de vos fidèles de La Broquerie, que tout vous dise: Bienvenue!

Votre amour de père, Monseigneur, vos visites vous le prouvent et rien ne remue tant nos coeurs que ce contact fréquent avec le chef de l'Eglise manitobaine. Vous aimez à vous rendre compte par vous-même des progrès de vos église comme du degré de prospérité de vos diocésains, vous aimez à les encourager, à bénir leurs travaux, et nous, nous sommes heureux que vous puissiez en faire la constatation. Depuis votre dernière visite, Monseigneur, l'intérieur de l'église a été fini, le jubé en particulier est transformé, les planchers des trois nefs ont été renouvelés. A l'extérieur, le perron et les trottoirs en béton aussi bien que la magnifique grille font l'admiration de tous, et celui à qui doit aller toute la reconnaissance de toute la paroisse, c'est son dévoué pasteur, notre prêtre bien-aimé qui dépense sans compter son énergie et son propre avoir à l'oeuvre de notre église paroissiale. Nous y collaborons tous dans la mesure de nos moyens, car nous l'aimons notre église, et de même que Job au souvenir de la maison natale formait ce voeu ravissant: "J'y mourrai, comme l'oiseau dans son nid, ainsi que le palmier, je multiplierai mes jours", nous chrétiens, formerions volontiers le même souhait par rapport à l'Eglise, demeure natale où notre âme reçut la vie spirituelle, vraie maison de famille où les frères et les soeurs se réunissent autour du banquet de leur père commun, où nous trouvons nos meilleures joies, où nos tristesses sont les mieux consolées.

A côté de l'Eglise, comme le complément nécessaire de toute communauté se trouve l'école. Et la nôtre, Monseigneur, grâce à vous, par vos démarches, votre intervention toute spéciale, vous avez aidé notre paroisse à la placer entre bonnes mains, entre les mains de nos dévouées religieuses. Nous savons tous que l'instruction pour être bone et utile doit être profondément religieuse, et nous n'entendons pas seulement par là que l'enseignement religieux doit y tenir sa place, un peuple n'est pas élevé religieusement à de si petites et mesquines conditions, il faut que l'éducation soit reçue au sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes religieuses pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure, c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout et qui n'exerce qu'à ce prix sur l'âme et la vie toute sa salutaire action, c'est-à-dire que dans l'école, l'influence religieuse doit être habituellement présente, et seules, les religieuses peuvent faire sentir continuellement cette influence. Jamais avant l'arrivée des religieuses, nous n'avons eu tant d'enfants inscrits sur les régistres de l'école et jamais non plus l'assistance moyenne ne fut si forte. Dans la dernière année scolaire 84 ont été inscrits et l'asistance moyenne fut de 57. Et nous avons déjà en outre remarqué l'heureux résultat qu'a produit l'influence des religieuses sur la population enfantine de notre paroisse. Tout cela, Monseigneur, c'est à vous que nous le devons, encore une fois: "Merci."

Avec notre merci du coeur, que Votre Grandeur reçoive aussi le tribut de nos hommages et de notre admiration. Depuis que vous êtes notre premier pasteur, de combien d'oeuvres n'avez-vous pas été le promoteur: oeuvres admirables dont un prêtre du diocèse de Fall-River me disait, il y a quelques jours, dans un élan d'admiration: "Que tout cela est beau! Nous n'avons pas ça chez nous." Pour me borner, j'en indiquerai seulement deux, celle de votre séminaire et celle de la presse. Qui donc a dit, Monseigneur, que si Saint Paul revenait sur la terre il se ferait journaliste? Par cette remarque un peu plaisante, on reconnaissait l'immense importance du journal pour la conservation de la foi et la diffusion des principes de vérité. Vous l'avez compris, Monseigneur, vous nous avez doté d'un organe catholique qui ne sera pas la chose d'un parti et d'où vous pourrez nous dicter notre conduite. Ambassadeur de Dieu auprès de nous, vous avez été commis par Dieu au gouvernement de l'Eglise, vous avez reçu mission d'en haut pour éclairer, diriger les consciences et les troubler au besoin. Pas un seul d'entre nous, je l'espère, ne regimbera au moment de la lutte et que coûte que coûte, méprisant la sotte et ridicule manie d'être bleu ou rouge avant tout, nous serons les soldats de la bonne cause, de l'âme de nos petits enfants et de notre belle langue française. Vous avez toujours été courageusement sur la brèche, Monseigneur: qu'importe si le succès n'a pas toujours souri à vos efforts; qu'importe si les politiciens ont failli dans leurs promesses ou ont accepté les trente deniers de la trahison, guidé par vous, Monseigneur, nous ne nous découragerons point. Nous avons Dieu avec nous, la force naturelle d'une bonne et juste cause, puis la parole qui tôt ou tard tue les oppresseurs puis le devoir de se défendre, puis la foi qui fait que rien n'est impossible. Le journal absolument indépendant qui sera votre porte-parole auprès de nous, vous nous l'avez procuré, je le salue de grand coeur. Qu'il prospère et qu'il nous mène au combat pour la conquête de nos droits et de nos libertés. A vous encore, à vous surtout, Monseigneur, Merci.

Je termine, Monseigneur. Demain, la confirmation fera de 72 de nos enfants des soldats de Jésus-Christ. Le baptême les a fait naître enfants de Dieu, la confirmation les fera grandir, elle les transformera en hommes forts. Comme autrefois les athlètes se frottaient d'huile pour se fortifier les membres et les rendre capables de soutenir les fatigues de la lutte, ainsi en athlètes spirituels, ils seront fortifiés par le Saint Esprit dont le Saint-Chrême est la figure et mis en état d'affronter les périls du combat et de remporter la palme du triomphe.

Pour nous, qui plus âgés, avons déjà depuis longtemps reçu le sacrement de confirmation, daignez prier le Saint-Esprit. Qu'il éclaire notre intelligence, qu'il nous donne une conscience droite et éclairée. Le Saint-Esprit est force... qu'il fasse de nous des hommes, c'est-à-dire des êtres de force d'énergie, de vaillance et de volonté afin que connaissant la vérité, la voie à suivre, nous y marchions sans défaillance pour la plus grande gloire de Dieu.

A. Choiselet.

ST-FELIX DE DUNREA

Votre correspondant rompt trève, pour féliciter, d'abord, l'auteur de l'article: "Parisian French" paru en éditorial dans votre numéro du 5 courant. Cette discipline, je ne puis trouver d'épithète plus appropriée, est venue à point; car ce fameux *Free Press*—fameux non pas à un point de vue enviable—a échappé aufonet, plus d'une fois parce que *la maman n'était pas là*, aujourd'hui il doit apprendre que nous avons *une maman* qui demeure au logis et surveille consciencieusement, comme c'est son devoir, d'ailleurs.

La semaine dernière, ce même journal, toujours impeccable et des mieux renseignés, capable d'en montrer à quiconque n'a pas fréquenté les écoles qu'il préconise, d'une manière si intelligente et désintéressée, renseignait comme il suit un des lecteurs qui lui demandait où aller pour apprendre le français: "Dans votre question, vous ne précisez pas quel français vous désirez apprendre; mais nous nous imaginons que c'est le "Parisian French", le français tel que parlé à Paris, et non pas le français parlé par les Canadiens-français, qui n'est qu'un patois Breton "*Breton slang*". En ce cas adressez-vous à l'Institut Collégial "Collegiate Institute" de Winnipeg."

Oui! bien renseigné ce brave lecteur du *Free Press*. C'est probablement là que le traducteur de réclames de ce grand journal a appris son "Parisian French" inimitable et qui fait grand honneur à nos cousins de France. Dans nos collèges, ce brave anglais inquisiteur—un nouveau déballé, je suppose, nul autre, j'imagine ne demanderait question semblable surtout au *Free Press*—ne pourrait pas apprendre le français; il n'y a dans tout le Manitoba qu'un seul endroit où l'on puisse apprendre le français le "Parisian French" et c'est à l'Institut Collégial de Winipeg, dirigé par les anglais!! Preuve: Un seul élève a fréquenté cette institution depuis son inception, cet élève, traducteur de réclames au *Free Press* est le seul en cette province à parler et écrire le français de Paris. Pour vous en convaincre lisez dans l'avant-dernier numéro de la *Liberté* l'article intitulé: Parisian French

Après le battages plusieurs cultivateurs de la paroisse ainsi que nos hommes de profession iront passer quelques mois au "Collegiate Institute" de Winnipeg afin de se mettre un peu au courant du "Parisian French". De retour, au printemps, ils pourront peut-être alors suivre avec intérêt et goûter les articles du *Free Press*, écrits en "Parisian French"!!!!

* * *

Il se fait de grands travaux à l'école *catholique* paroissiale, les peintures ont été rafraichies dans l'ancienne classe, tandis qu'une nouvelle salle a été aménagée au détriment du dortoir des petits garçons et devant servir de seconde classe. La réouverture des classes aura lieu le 1er septembre, nous disent ceux qui sont au courant.

* * *

Les grains mûrissent rapidement; plusieurs ont déjà commencer à couper l'orge et l'avoine. La semaine prochaine verra tout le monde aux champs. La récolte sera très bonne, bonne et médiocre suivant la qualité de la terre, l'espèce semée et la somme de travail employée à cultiver cette terre.

* * *

Y a-t-il quelque part un boulanger de trop, comme la chose peut bien arriver surtout dans les villes, ayant peine à faire sa vie? Qu'il vienne donc s'établir à Dunrea, où la vie n'est pas à moitié aussi chère qu'à la ville et où tous les gens mangent beaucoup de pain; au point que les mamans loin d'avoir le temps de le cuire en ont juste assez pour le trancher et l'apporter sur la table trois fois par jour.

* * *

Un des nôtres comme médecin serait aussi reçu à bras ouverts et nul doute que l'endroit lui plairait à tous points de vue. Mais c'est un médecin que nous demandons et non pas un étudiant, encore moins un maréchal. (Ca, sans allusion aucune). Celui qui nous viendra devra nécessairement savoir l'anglais pour être agréable à tous; recommandation inutile toutefois, car où trouver un Canadien-franais qui ne sait pas l'anglais?

* * *

Tous, et en particulier les vieux du village apprendront avec joie que nos vieux concitoyens M. et Mme Achille Fortier reviendront sous peu demeurer définitivement parmi nous, après une absence de près de deux ans. Gare au Cinq-Cents l'hiver prochain! On donnera des explications au prochain numéro.

* * *

A la réunion des Dames de Sainte-Anne tenue à l'issue de la messe le premier dimanche après la fête, eurent lieu les élections des officières donnant le résultat suivant: Présidente, Mme C. Ancil; 1re assistante, Mme Alfred Paradis; 2me assistante, Mme Napoléon Boulet; secrétaire, Mme Vve J. Légaré; trésorière, Mme Louis Gauvreau; conseillères, Mesdames C. Roy, P. Bisson et Vve J. Fortier; infirmière, Mme M. Gosselin.

ST-EUSTACHE

Saint-Eustache a été visité par une forte tempête de pluie et de vent jeudi soir. Des toits de maison, des cheminées et des clôtures ont été emportées.

Un homme d'esprit serait souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots.

Peu de gens sont assez sages pour préférer le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit.

Il y a des reproches qui louent, et des louanges qui médisent.

Il est plus difficile de s'empêcher d'être gouverné que de gouverner les autres.

Si nous ne nous flattions pas nous-mêmes, la flatterie des autres ne nous pourrait nuire.

La nature fait le mérite, et la fortune la met en oeuvre.

La fortune nous corrige de plusieurs défauts que la raison ne saurait corriger.

On ne loue d'ordinaire que pour être loué.

Winnipeg Church Goods
Cie Ltée.

Nous avons reçu dernièrement un envoi de livres signés des meilleurs auteurs français. Chaque volume est richement illustré, relié en cartonnage souple et peut être mis entre toutes les mains.

Le prix de chaque volume n'est que de **40 cents port compris.**

PREMIERE LISTE

L'Anneau fatal, par Charles Foley; illustrations de G. Dutriac.
Anne-Marie de la Providence, par Daniel Laumonier; illustrations d'Orazi.
Les Audiences Joyeuses, par Jean Drault; illustrations de Guydo.
Le Ballon Fantôme, par Jacques des Gachons; illustrations de Robida.
Le Bonheur de Simone, par Georges Beaume; illustrations de P. Loubère.
Cadette de Gascogne, par Champol; illustrations de René Lelong.
La Caravane de la Mort, par Karl May, illustrations de Meyer.
Le chateau de la Veilleuse, par Guy Chantepleure; illustrations de Lucien Métivet.
Collier-D'Or, par Daniel Maumonier; illustrations de Marcel Pille.
Le Compagnion du Dauphin, par Simon Boubée; illustrations de Zier.
Les Compagnons de l'Alliance, par Jean Guétary, illustrations de Zier.
Les Conquérants de l'Air, par Georges de Lys; illustrations de A. Robida.
Les contes de l'épée, par Henri de Brisay; illustrations de Zier.
Damaris l'Athénienne, par Henri Guerin; illustrations de Dutriac.
La défense de Paris, par Jules Mazé; illustrations de documents de l'époque.
La demoiselle blanche, par Charles Foley; illustrations de G. Dutriac.
Les derniers coups de feu, par Jules Mazé; illustre de reproductions de tableaux.
La Dette et l'otage, par J. Edhor; illustrations de Paul Destex.
Les Deux Antoinettes, par Ernest Daudet; illustrations de Dutriac.
L'Enclos des Cerisiers, par Georges de Lys; illustrations de Dutriac.
L'Enseigne de Vaisseau Paul Henry par René Bazin, nombreuses illustrations.
L'Etoile du Paciflfue, par Georges Price; illustrations de Jordic.
La fiancée de Brumaire par Jean Drault, illustrations de Conrad.
Fille de Preux, par Jean Guétary; illustrations de Louis Edouard Fournier.
La Fille de boyard, par Paul Yalb; illustrations de Gaston Lhuer.
Le Rilleule de du Guesclin, par Pierre Maël; illustrations de M. Pille.
Foules de Jérusalem et solitudes de Judée, par Henri Guertin; illustrations d'après les photographies de l'Auteur.
Frivole, par Jacques des Gachons; illustrations de F. Dutriac.
Le Wagon de 3e classe, par Jean Drault; illustrations de Gerbault et Guydo.

WINNIPEG CHURCH GOODS Cie. Ltée.
226 Rue Hargrave, Winnipeg, Man.

Feuilleton de La Liberté

Restez chez vous!

PAR

PIERRE L'ERMITE

Les abordant avec un visage altéré, une geste bref qui les impressionna, il leur demanda un entretien tout de suite... Il n'y avait plus de dix minutes de récréation, mais, dans dix minutes, il aurait fini, et M. Ménard serait redescendu pour présider son étude.

Le directeur, pressentant quelque chose de grave, offrit son bureau, et ce fut là que l'abbé Vignot, d'une voix émue, avec des paroles hachées par l'émotion, leur raconta le sacrilège commis à la messe. Le censeur hochait la tête d'un air fort ennuyé. Au fond, la chose, *en tant que sacrilège*, le laissait froid, mais ce qui l'impressionnait, c'était le manquement grave à l'ordre, à la tenue, à la discipline, à la correction extérieure. Médéric devait respecter l'Hostie, ou alors ne pas communier, puisque rien ne l'y obligeait...

Le directeur parla des haines religieuses, pires encore que les haines politiques! Si les enfants s'en mêlent, alors ce sera une misère: évidemment, il comprenait l'aumônier, lequel voyait son cas particulier, la religion, dont il était responsable devant l'autorité ecclésiastique; mais lui, directeur, envisageait les choses de *plus haut!*...

La religion, au collège, n'était qu'un accessoire—au point de vue officiel, s'entend!... —accessoire absolument respectable, sans le moindre doute, et la preuve, c'est que lui, le directeur, qui ne partageait pas toutes les croyances de l'aumônier, assistait aux services religieux concordaires. Mais la punition de Médéric ne pouvait pas être *capitale*, puisqu'elle ne portait pas sur une chose qui était *capitale* dans la maison... Ah! l'enfant aurait préparé une explosion au cabinet de chimie, il aurait fauté gravement dans une classe de lettres, dans un dortoir, dans une étude, la chose eût été différente; car la chimie, les lettres, le dortoir, l'étude sont des choses essentielles à un collège, on ne peut pas le concevoir sans elles; mais l'enseignement de la religion peut, à la rigueur, ne pas plus faire partie d'un internat que l'enseignement de la gymnastique, du violon ou de l'espéranto...

—Mais, étant donné qu'elle en fait partie!... interrompit l'abbé.

—Oui, on doit la protéger, mais dans la mesure de la place qu'elle occupe et de l'importance que nos programmes lui accordent... Or, je vous le répète, c'est une place accessoire, une importance secondaire...

—Et le respect de l'autorité occupe-t-il chez vous une importance secondaire, une place accessoire?...

—Oh! Monsieur l'aumônier, *nous*, les enfants nous respectent.

—Ah!... Ah! Ah!.... Et l'abbé eut un rire nerveux, sarcastique, il allait jeter à la face "de cette autorité *qu'on respectait*"... tous les surnoms, quolibets, dont les potaches les affublaient eux tous, dans la cour, et le directeur, et le censeur, et le pauvre pion d'études, lequel au moins se taisait!... Il allait dire toutes les histoires qu'on racontait sur eux, toutes les charges dont on les criblait au parloir et dans la ville..., mais, devant une telle inconscience, il aima mieux leur laisser leurs illusions, et garder pour lui ce qu'il savait.

—En tout cas, dit-il en manière de conclusion, Médéric partira du collège, ou bien moi. Et, si j'en pars, Monsieur le directeur, je vous garantis que tous les journaux de la région seront pleins de cette histoire, que la chapelle sera fermée puisque "l'autorité compétente refuse la seule sanction qui la mettrait à l'abri du sacrilège. Et surtout les familles, apprenant par moi le cas que l'on fait de la religion dans votre établissement, s'en souviendront au bon moment. Maintenant, adieu, je vais déjeuner. Vous avez la journée pour prendre votre résolution.

Et l'abbé Vignot, très maître de lui, et résolu d'en finir avec une situation qui, suivant son mot si vrai, le faisait ressembler à un morceau de lard à l'entrée d'une souricière.

Mais le coup avait porté: si Médéric restait, l'abbé ferait du scandale, et alors... le chiffre des élèves diminuerait..., le fameux chiffre des élèves qui est "tout" devant certains éducateurs!... Et la perspective d'un tel péril changea complètement l'attitude des supérieurs... Après tout, la famille de Médéric habitait loin d'ici... L'ennui, c'est que, elle aussi, pouvait s'agiter, écrire aux journaux, faire du bruit autour de l'affaire, représenter le directeur de l'internat comme clérical:

—Qu'il est donc difficile ici-bas de trouver la solution vraie!... Et quel chien de métier d'être constamment pris ainsi entre l'enclume et le marteau!...

Et le malheurex directeur se promenait de long en large dans son bureau, prenant machinalement un pressé-papier et le faisant sauter d'une main dans l'autre.

A ce moment, la fin de la récréation sonna, et comme le censeur et M. Ménard l'interrogeaient des yeux pour avoir une solution, il haussa les épaules d'un geste énervé:

—Je crois que je vais *sacrifier* Médéric, mais il me le payera, l'aumônier!...

Ménard comprit la mimique.

Quand il descendit l'escalier, il aperçut les élèves rangés en deux files, se préparant à entrer dans l'étude. Juste à ce moment, Médéric abordait Clément avec un air effrayant:

—Rends-moi mon cantique!..

Clément n'eut pas le temps de répondre. Une main vigoureuse s'abattit sur l'épaule du sacrilège, et Médéric, littéralement enlevé par la peau du dos, fut porté à bout de bras par le vieux soldat jusqu'à la porte du cachot; là, M. Ménard le jeta comme une ordure au travers de la chambre; puis, sans une parole, sans un regard, il referma la porte.

CHAPITRE XIX

Le lendemain, Médéric fut renvoyé. Merluchet, dès la récréation suivante, rassembla la plus grande partie de la division, et dénonça Clément comme le *cafard attitré de l'autorité*, et qu'en conséquence il le mettrait à tout jamais en quarantaine...

—Quelqu'un, cria-t-il en terminant, a-t-il un mot à dire pour sa défense?...

Et parmi tous ces enfants, dont plusieurs avaient certainement dans l'âme de généreux sentiments, pas un n'osa lever la mbain, tellement la bande Merluchet s'était fait redouter.

Ce ne fut pas tout. Il y eut un conseil très particulier tenu dans le cabinet du directeur par les principaux professeurs de l'internat, pour examiner la conduite suivie en la circonstance par l'abbé Vignot. On la trouva légitime, mais désastreuse. Tout le mal était venu de la trop grande influence de l'abbé Vignot sur l'enfant, sur Clément: or, qui savait si cette influence de l'abbé n'avait pas, dans les trois divisions, les ramifications très mystérieuses, supplantant dans l'ombre l'influence libérale des professeurs? D'ailleurs, le censeur avait remarqué que des élèves montaient parfois chez l'aumônier; il faudrait le prier de s'abstenir, dans la suite, d'attirer ainsi les élèves dans sa chambre, où il pouvait les fanatiser sans contrôle; on veillerait sur ses instructions, dont le ton était par fois peu en conformité avec nsages du collège; il y avait questions générales théoriques sez vastes, sans descendre sur terrain des particularités. tout en reconnaissant que être énergique, son attitu moins était restée correct cida d'élargir le fossé e les divisions, de le ten à distance, tout en l plus que jamais les rieures de déférenc Quant à Clémer bord sa quarant côté. Il était pr

an- n dé- lui et l'écart, ecordant ques exté- de respect. il prit d'a- par le bon le heureux de

pouvoir travailler enfin sa obligé à des camaraderies it antes; précisément, il fré- dans la cour une allée elle, quentée le long de la récréa- c'est là qu'il prendrai actuel- tions. D'ailleurs, il ail, une lement une fièvre ouvoir se passion d'arriver, il voulait suffire. Chaque revenir bac- faire deux classs dement pos- calauréat le plu ses livres, et sible; il vivai avat ses amis avec eux; dé érature élémen- dans la petit it; et cela suffit taire qu'il ès semaines à a- pendant gination, à l'empé- muser so ler comme un oi- cher de nt vers Noyon, à seau in deux grandes tours l'ombraissait si bien. qu'il r de l'an, M. Valmont A hercher, et, pendant huit vin l'enfant s'abandonna au jour de vivre et d'être aimé. M et Mme Valmont n'avaient changé, mais Blanche était indie. Elle se fit expliquer, jour par jour, les détails de la vie d'interné. Clément racontait tout, passant seulement sous silence la haine de ses camarades et l'isolement dans lequel ils le tenaient.

Et, de nouveau, c'était bon, ces causeries, le soir, devant la cheminée qui flambait, dans la grande chambre bien chauffée, entre Got et la famille Valmont. Il n'y avait pas jusqu'à Tom, le vieux Tom, qui posait quelquefois son museau sur les genoux de l'enfant, en le regardant avec un air presque humain et qui semblait dire:

LA PRESSE CATHOLIQUE

CE QU'ELLE DEVRAIT ETRE

Le prophète Zacharie, (sixième siècle avant le Christ) eut (chap. V. versets 1 à 5) la vision que voici:

"Je levai les yeux et je regardai. Et voici, il y avait un rouleau d'écrits qui volait.

"Et un ange me dit: Que voistu?—Je répondis: Je vois un rouleau d'écrits qui vole. Sa longueur est de vingt coudées et sa largeur de dix.

"Et l'ange me dit: "C'est la malédiction qui va se répandre sur la face de toute la terre. Tout voleur sera jugé par ce qui est écrit sur ce rouleau. Tout parjure sera de même jugé d'après ce rouleau. Je ferai sortir ce rouleau, dit le Seigneur des armées. Il sera dans la maison du voleur, dans la maison de celui qui jure mensongèrement par mon nom. Il demeurera au milieu de cette maison. Il la consumera avec son bois et ses pierres."

* * *

La Vulgate de Saint Jérôme a traduit le mot hébreu: "*Naggah*" par *Judicabitur*: sera jugé. Mais "*Naggah*" a trois acceptions. Il signifie à la fois: être jugé, condamné, ou absous. La seconde acception est même la principale selon l'interprétation autorisée des hébraisants, comme Drach, Juif Talmudiste converti, cité par un autre Juif converti, l'abbé A. Lemann, professeur aux facultés catholiques de Paris, dans son opuscule saisissant: "*Un fléau plus redoutable que la guerre, la peste, la famine.* (1)

Le texte prophétique s'appliquerait donc bien à un rouleau d'écrits volant source de malédictions pour le monde, plutôt qu'à la Bible, ancien et nouveau testament, source de bénédictions. Or précisément au sixième siècle avant Jésus-Christ, durant la captivité juive de Babylone, des rabbins, des scribes, apostats du Mosaïsme biblique, initiés aux mystères sataniques des sectes secrètes de la Babylonie commençaient, sous prétexte de *tradition* ésotérique, d'interprétation secrète de la Bible, commentée à l'envers, une prodigieuse Encyclopédie de mensonges, de blasphèmes, de sophismes, de fourberies d'hypocrites, de négations dogmatiques, inspirées par le génie du satanisme antique. C'est ce que les pharisiens appelaient la *Kabbalah*, la "tradition" commentaire anti-biblique, (12 vol. in folio). Terminé des siècles après J.-C. la *Kabbalah* constitue le fonds commun où ont puisé toutes les hérésies, toutes les sectes secrètes, d'origine judaïque, antérieures et postérieures au Christ. C'est du Kabbalisme Judaïque séculaire, propagateur du satanisme payen, que procède le Maçonnisme contemporain, dernier avatar des hérésies antichrétiennes, depuis le premier siècle du temps de Saint Pierre et de Simon le possédé, l'anti-pape gnostique, Kabbaliste. C'est lui, très probablement là le monstre volant vu par le prophète Zacharie et qui devait répandre le malédiction sur la terre en semant dans les âmes les principes de l'immortalité, en vertu desquels les crimes contre les commandements de Dieu seraient absous. Et par un juste retour cette propagande épouvantable par le presse moderne,—par ces millions d'écrits volant partout, semant partout le mensonge—doit amener le châtiment de ceux mêmes qui servent d'instruments conscients à cette propagande infernale, de ceux qui pratiquent les crimes qu'elle absout.

* * *

Ainsi l'abbé Lemann, d'accord avec les hébraisants, applique-t-il avec raison, à la presse moderne la vision de Zacharie, qui constitue, à la lettre, le tableau anticipé des ravages causés par les écrits inspirés, directement ou indirectement du même esprit satanique, anti-chrétien, anti-biblique, anti-Evangélique qui inspira la *Kabbalah*.

A cette peste mondiale qui tue les âmes, l'Apocalypse de Saint Jean fait allusion en peignant la fumée du puits de l'abime obscurcissant le soleil de la vérité, le soleil du Christ, et cette pluie universelle de sauterelles, fléau dévorant, volant, avec la *Kabbalah*, et la presse du mensonge et du crime, sur toute la surface de la terre.

L'application de la vision de Zacharie à la presse moderne, dont la diffusion date de quelque temps après la découverte de l'imprimerie, est d'une évidence tellement frappante que je ne crois pas devoir insister. Lemann la développe d'une façon vraiment magistrale. Par cette presse le Kabbalisme judaïque a pénétré partout, sous les masques multiples faisant oeuvre de destruction, d'anarchie, d'hérésie anti-sociale, anti-chrétienne, révolutionnaire et cela surtout depuis le XVIIIe siècle.

Voilà la malédiction prédite il y a plus de 2,500 ans. Cette malédiction se déroulant sans cesse vole, littéralement, aux quatre vents du monde. Aussi partout, au nom du progrès, de la science, de la liberté, se multiplient avec le mensonge, le crime, le brigandage, l'iniquité, la persécution de la vérité, de la justice, de la vertu. Je renvoie, au surplus, à l'étude de Lemann sur les ravages de cette presse. Le Judaïsme universel a su mettre la griffe sur elle comme le proclamait jadis le Juif et franc maçon Crémieux: "Compter les honneurs, les places pour rien. Avec la presse, vous aurez tout cela, et le reste."

* * *

Voilà, sans pessimisme, la situation vraie, contre laquelle, dans le monde entier, les catholiques ont à lutter, dont ils doivent triompher, pour leur salut et celui du monde civilisé par le Christianisme.

Or l'ennemi, qui est l'esprit du père du mensonge, du crime et de la mort, de l' "homicide dès le commencement", comme a dit le Christ, a pris, sur nous, une avance formidable Sa presse remplit le monde. Sur les millions de feuilles qui volent chaque jour, c'est à peine si un dixième n'est pas, sous une forme quelconque, l'oeuvre de cet esprit servi par des milliers de scribes.

LA PRESSE CATHOLIQUE

Les catholiques obéissant surtout à la voix des trois derniers Papes, les mêmes qui ont dénoncé les ravages effroyables du Kabbalisme maçonnique —réagissent aujourd'hui dans la mesure de leurs moyens trop limités, contre le fléau universel. Pas un pays où la presse catholique n'essaye de s'opposer à la presse du mensonge et du mal. Il y eut un temps, en Europe, où la presse catholique était une non valeur. Citons la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, etc. Maintenant il n'en est plus ainsi: même phénomène en Amérique où les premières feuilles périodiques, au service du catholicisme n'ont pas cinquante ans d'existence. Depuis que Léon XIII a déclaré qu'il fallait de toute nécessité opposer presse à presse, l'Italie a vu se multiplier les journaux du bon combat. La France, où jadis l'*Univers* était presque seul, grâce au génie de Veuillot, a produit un grand nombre de jounaux, de revues, qui s'efforcent de contre balancer la funeste influence de la mauvaise presse. Pendant des années, en Belgique, le *Bien Public*, de Guillaume Verspeyen, le Veuillot belge, fut le seul organe de la presse catholique, sans épithète. Ce n'est que depuis peu d'années qu'en Allemagne le journalisme au service de l'Eglise militante a pris une extension vraiment remarquable; et qui met, sans contredit, les catholiques allemands au tout premier rang La protestante impériale Angleterre, nid du maçonnisme contemporain, n'a commencé à posséder des organes catholiques qu'en ces derniers temps. En Espagne, pays assailli aujourd'hui, d'une façon dangereuse, par les sectes secrètes et inondé de mauvais journaux, les catholiques, à force de sacrifices, sont parvenus à contrebalancer presque l'influence de cette presse. En Canada, pendant combien d'années le vaillant Tardivel ne fut-il pas presque seul à servir la Vérité, à travers combien d'épreuves!

Depuis, les exhortations épiscopales ont réussi à faire surgir une presse importante, dominant les partis, combattant avec vigueur pour la bonne cause: l'*Action Sociale*, la *Croix*, le *Devoir* ne sont pas les moindres. Dans l'Ouest le *Patriote*, à Winnipeg la *Liberté*, les *Cloches*, la *Northwest Review;* dans l'Ontario, le *Catholic Register* et le *Catholic Record*, la *Justice*, le *Droit*, sont des journaux de combat catholiques. Progrès incontestable et constant.

Mais comme il reste encore à faire dans ce champ d'action! Je ne parle ici que de la presse de langue française et anglaise. Aux Etats-Unis, la presse catholique qui ne compte pas encore, en langue anglaise, un seul organe quotidien, a fait aussi des progrès, surtout dans les régions peuplées de Canadiens-français, restés fidèles aux traditions de leurs pères. Enfin dans l'Amérique du Sud, en Australie, même en Afrique, il y a des journaux catholiques de valeur.

Voilà un aperçu, très général, sur l'état actuel de la presse catholique, dans le monde.

CE QUE DOIT ETRE LA PRESSE CATHOLIQUE

Ici je suis obligé de constater une déplorable infériorité, vis-à-vis de la presse hostile. Et je classe dans cette presse les organes indifférents ou *neutres* en matière relgieuse, la presse des partis particulièrement, surtout ceux de langue anglaise, presque tous inféodés soit au protestantisme soit au maçonnisme. Ceux qui ne sont pas pour nous sont contre nous. Cette parole du Christ est vraie aussi en matière de presse.

L'infériorité consiste autant dans le manque de diffusion que dans le manque d'informations. Presque toutes les sources d'informations sont aux mains de l'ennemi, particulièrement des agences judéo-maçonniques, organisées savamment dans toutes les capitales. C'est de là que part ce service de dépêches, presque toujours tendancieuses, quand il s'agit des intérêts catholiques, perfidement mensongères, animées contre nous d'un esprit d'hostilité hypocrite, pharisaïque, et dont l'opinion publique est la victime trop souvent, hélas.

Chose triste à dire, la grande majorité de nos organes catholiques, dans le monde entier se trouve tributaire de ces sources empoisonnées, faute de mieux, faute d'agence de dépêches, d'informations, de "nouvelles" organisées par l'action catholique. Cette servitude affaiblit singulièrement notre presse. Que de fois, j'ai noté la désinvolture avec laquelle beaucoup trop d'organes catholiques 'avalaient' sans aucune réserve, ni restriction, ni avertissement salutaires au lecteur, les "serpents" volants lancés par les agences de presse, aux mains de l'ennemi, expert en inventions hostiles, en exagérations, en faussetés manifestes pour un oeil exercé. Une des habiletés de ces agences est de passer sous silence ce qui présenterait pour le monde catholique un vif intérêt. Ce n'est qu'après coup que cette conspiration du silence peut être découverte, souvent un peu tard...

* * *

La première des nécessités de la presse catholique universelle consisterait donc dans la création, coute que coute, d'agences de nouvelles télégraphiques, strictement impartiales, vraiment informées, autorisées, absolument soustraites aux influences hostiles. Très gros problème, incontestablement. Mais il n'est pas insoluble. Cette solution s'impose. On l'a obtenue en Allemagne. La presse catholique y est supérieurement bien informée, en général, pour tout ce qui concerne les catholiques.

* * *

Il existe, d'autre part à Rome, non loin du Vatican, une agence internationale, foncièrement catholique, d'information mondiale. Sous le nom d'*Agence Internationale Roma* (A. I. R.) elle constitue, jusqu'ici, l'organisation type. Mais ses informations sont transmises seulement par correspondances postales. Ce qu'il faudrait, à la presse catholique mondiale, c'est au moins, pour commencer, une agence internationale télégraphique et polyglotte.

Je ne connais jusqu'ici, en Canada, qu'un seul organe de la presse catholiques quotidienne qui reproduise les précieuses informations de l'A. I. R. C'est l'*Action Sociale* de Québec. Aucun organe de langue anglaise ne semble connaitre cette source d'informations autorisées.

* * *

Mais ce n'est pas seulement l'information originale qui manque à la presse catholique, en Canada et ailleurs, c'est encore, et j'aurai assez de courage pour le dire, après plus de vingt ans d'observation,—c'est encore la formation du journalisme luimême.

Terrain délicat, même brûlant, mais j'oserai m'y risquer: *Amicus Plato sed magis amica Veritas.*

Nous ne sommes plus au temps où un simple "reporter" plus ou moins expert, intelligent, actif, dévoué, pouvait fournir l'étoffe d'un journaliste de métier, de carrière, de valeur. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, de toute nécessité, pour élever notre presse à la hauteur de sa mission, ce sont des écrivains de combat, des écrivains dont les écrits ne soient pas vains, vides, sans effet et sans fond, des fabricants de "bois mort", de "clichés", de remplissages.

Il nous faut des journalistes qui pensent avant d'écrire, qui aient du style "qui est l'homme". Il nous faut des écrivains qui serrent le sujet au lieu de le diluer dans des torrents de verbiabes amplificatoires. Il faut que ces écrivains aient une originalité qui saisisse et dont la verve "emporte le morceau". Il nous faut des sincères, des convaincus de ceux que l'ennemi appelle volontiers des "fanatiques", ne parvenant pas à les réfuter autrement. Il nous faut surtout des instruits. Une bonne formation religieuse et littéraire est indispensable ainsi que de fortes *humanités*. J'hésite à penser que l'on naisse journaliste comme selon Horace on nait poète: *Nascitur poeta, fit orator.*

Je serais plutôt porté à croire qu'on devient journaliste, comme on devient orateur, à force de travail, de luttes, à force d'études: *fabricando fit faber.* La connaissance approfondie de l'apologétique chrétienne s'impose.

* * *

Le bon journaliste doit être toujours sur la brèche de l'actualité. Il doit être bien informé, avoir le coup d'oeil prompt, le tir juste, efficace, concentré. Il ne doit jamais brûler sa poudre aux moineaux. Il doit savoir se taire et savoir écrire à temps. Il doit savoir prévoir et suivre les événements, savoir comment, par qui ils se préparent. Les événements ne sont jamais le fruit du hasard. Ils sont le résultat d'un travail prémédité, occulte souvent. Il faut qu'il s'évertue à connaître le pourquoi, le comment des événements, le but de ceux qui les font surgir—dans tous les domaines. Il faut qu'il soit, dans la polémique nécessaire, précis, documenté, juste avec impartialité, avec charité vigoureuse: *ad rem, ad hominem.* Il faut qu'il s'applique à pratiquer le principe dominant: *Fortiter in re suaviter in modo*: force dans l'argument, douceur mais énergie dans le style. Il faut qu'il fuie, le plus possible, les personnalités, hors le cas d'absolue nécessité, quand Saint François de Sales, vrai type du journaliste, avant Veuillot, ordonne d'aboyer au loup pour sauver la brebis. Le vrai bon journaliste doit éviter de ressembler au chien muet de l'Ecriture. S'il se tait quand il faut parler, il manque du flair nécessaire pour saisir le moment psychologique et laisse échapper l'occasion propice qui, comme la fortune des anciens, n'a des cheveux que par devant...

* * *

Tout cela et bien d'autre qualités encore, nécessaire j'en conviens, outre une vocation volontaire, une forte dose de travail, d'exercice, de patience, surtout d'études. Il faut un labeur profond, tenace comme le labour du paysan, avant de semer,—sinon rien ne germe, rien ne pousse. Point de récolte.

Cette formation individuelle, intellectuelle, morale, ne s'improvise pas. Question d'entrainement, du zèle, du dévouement persistant, au préalable. De fortes études philosophiques, juridiques, historiques, même théologiques.

Le journaliste de combat moderne doit connaître non seulement assez de théologie pour savoir dans certains cas, défendre la vérité vraie, mais il doit aussi connaître assez la théologie maçonnique, pour savoir réfuter victorieusement le mensonge.

Nous sommes, au XXe siècle, plus que jamais, en plein combat entre la vérité intégrale et le mensonge intégral. Nous devons donc nous armer de pied en cap si nous voulons écraser le mensonge qui asservit et faire triompher la vérité qui rend libre.

* * *

Sans doute le journalisme catholique, ainsi compris, n'est pas une sinécure lucrative et de tout repos. Le journaliste est un soldat volontaire et non un mercenaire, uniquement préoccupé de "gagner sa croûte" et de vivre à l'aise, au jour le jour. Sa vie doit être une vie de sacrifice, d'abnégation, de travail obstiné. C'est ainsi seulement qu'il saura accomplir sa mission. *Labor improbus omnia vincit.* Le travail "qui ne paye pas" est le travail vainqueur.

L. HACAULT.

(1) Paris, E. Vitte, 1908, in 80 40 pp.

Un homme susceptible.

—Il me semble, baron, que nous nous sommes déjà rencontrés chez des amis communs...

—Vous devez faire erreur, mossieu, tous les miens sont distingués!

UN LIVRE QUI FAIT ÉPOQUE

HISTOIRE DE L'Eglise Catholique Dans l'Ouest Canadien (1659 - 1905)

Par le Rev. P. A. G. Morice, O. M. I.

TROIS FORTS VOLUMES RELIÉS, SUPERBEMENT ILLUSTRÉS DE PHOTOGRAVURES, CARTES, FAC-SIMILÉS.

(80 chapitres au lieu des 43 de la traduction anglaise)

Prix: $5.60 et $6.60 franco,
Selon la qualité de la reliure.

Adresser les commandes à
L'Auteur, WEST CANADA PUB. CO., WINNIPEG.

AUSSI

Dictionnaire Historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest
Nouvelle édition augmentée d'un Supplément
Prix : $1.50 reliée et franco, cinq pour $6.00

Go... quoi nous as-tu quittés? toujo... ait peu. Elle avait fois se... idée à elle. Quelquedeux en... t elle prenait les drale. U... t allait à la cathéde l'arriv..., le surlendemain conduisit ... Clément, elle les pelle de la ... heures à la chaguement en ..., et pria londeux enlacés, ... ant tous les tre à gauche. ... droite, l'au-Vierge dans so... dit-elle à la re!... Toujours ... lente prièvant les regards ... qu'en lement, dans le jou... lle. Clémourant au travers ... stérieux, crut voir des larmes ... vitraux, yeux: ... s ses

—Tu pleures, Got, m... ra-t-il tout bas...

Got ne répondit pas, ma... seul geste, réunissant les ... un enfants au pied de la statu... x murmura tout bas comme se ... lant à elle-même...

—Oh! Marie, si vous voulie... Non! ce serait trop beau!

Cette semaine sembla passer comme un éclair, mais un éclair béni, illuminant, ressuscitant ce qui déjà était passé. Chaque jour eut une visite: une fois Clément et Catu passaient devant la maison des époux Cassonneau.

—...Tu vois cette maison? dit brusquement l'enfant à Catu.... Eh bien!... c'est une maison de malheur!...

Et comme Catu regardait sans comprendre, il répéta:

—Oui, une maison de malheur!

Et on revint, sans rien dire, par la vieille rue de l'Evêché.

L'avant-veille du départ, tout au soir, on alla faire les adieux chez l'abbé Hans; le bon doyen reçut toute la famille à bras ouverts, courbant sa haute taille, un peu voûtée, pour embrasser son petit Clément:

—Mon pauvre ami, te voilà donc *potache?*

Et, l'éloignant un peu de lui, il le contempla longuement, avec ce regard du prêtre habitué à deviner la vérité au travers des dehors mondains et des réticences officielles. Clément soutint son regard en souriant, comprenant bien ce que l'abbé Hans voulait savoir; mais si le vieux curé constata la pureté du coeur dans le miroir des yeux de l'enfant, il ne pressentit pas de quel prix elle avait été payée.

La soirée se passa gaiement, Blanche se mit au piano, joua des transcriptions faciles, ses doigts trottinaient déjà sur les touches avec un entrain qui fai... it rire tout le monde; après ... oir fait sa "petite timide" pour ... seoir sur le tabouret, on ne ... vait plus mettre de frein à sa t... volonté... Tout le réper... y ... les transcriptions de Wachs lui ... t passé si l'abbé Hans ne ... sucri... pas mis tout à coup le ... ler e... ntre les mains pour al... précéd... rir à chacun. Got la ... arriva ... vec le thé. Quand elle trouva a... t Clément, elle le entre le p... sur une chaise basse sique. Cho... et le casier à mudu jeune ho... trange, la figure pris une exp... avait subitement et forcée, qui ... ion indifférente vention d'une ... issait l'inter... onté presque brutale sur une nature aimante qu'elle faisait souffrir. Got la connaissait bien, cette expression. Que de fois elle avait assisté, d'abord sans bien comprendre, à ce dédoublement de personnalité: l'une, qui se serait si volontiers attardée aux douceurs pénétrantes de la vie familiale; l'autre, qui intervenait subitement, prenait la première, l'arrachait à la contemplation d'un avenir impossible, et la traînait, silencieuse et désolée, à la suite de ce qu'il considérait comme le devoir et l'honneur.

Le lendemain matin, quand Got frappa à la porte de l'enfant, elle n'entendit pas de réponse; alors elle entra: le lit était défait. Clément était parti seul à la messe. Juste à ce moment, Blanche arrivait, conduite par Catu pour prendre sa tante et Clément, comme elle le faisait tous les matins avant d'aller à la cathédrale:

—Clément est déjà parti, lui dit simplement Got.

—Très bien, répondit Blanche, avec une petite moue de reine, papa le disait encore hier, c'est incroyable comme il a l'air de s'ennuyer dès qu'il est une semaine chez nous: au fond, c'est un sauvage, on a beau l'aimer tant qu'on peut...: lui, il n'aime personne!...

Et comme Got faisait un geste de dénégation:

—Je sais bien ce que je dis, continua-t-elle. Si tu avais vu, tante, cette tête qu'il faisait hier soir, c'est tout juste s'il a daigné accepter du sucre...

Et, très droite, très dédaigneuse, la fillette, les mains dans son manchon, marcha sans plus rien dire, à côté de Got.

* * *

Derrière la cathédrale de Noyon, au pied même des contreforts, et dans le triangle que forment sa nef et les anciennes dépendances canonicales se trouve le plus délaissé, mais aussi le plus poétique des jardins, rappelant, par certains côtés, celui de Got; quelques fruits y poussent tant bien que mal, et plutôt mal que bien; quelques pêchers, seuls, attestant par la façon dont leurs branches couvrent les murs que la main du jardinier passe quelquefois par là. Le reste du jardin évoque l'idée d'un "Pardon" étrange aux végétations fantastiques. Le lierre, les herbes folles, la vigne vierge, les orties forment autour des murs un manteau superbe, au tissu serré, très gracieux en été, mais qui, à cette époque de l'année, laisait voir sa trame: on eût dit le réseau vigoureux des veines de la vieille cathédrale, courant en tous sens à sa surface de pierre.

Au milieu de ce jardin, les chanoines du XVIe siècle ont fait creuser un puits auquel on accède par quelques marches couvertes de mousse; les arbres ont poussé dans les interstices des pierres, faisant, au-dessus du puits, un sauvage couronnement de verdure; mais ce qui donne surtout à ce coin retiré un caractère spécial de mélancolique grandeur, c'est un saule immense qui élève ses branches jusqu'aux premières fenêtres de la cathédrale, pour les laiser retomber ensuite comme un voile désolé sur tout ce qui vit à ses pieds.

Le sacritain habite là: un brave homme qui porte le nom prédestiné de Bigot; à force de vivre au pied de la cathédrale, il s'est attaché à elle, l'a personnifiée. Pour lui, le monument parlait un langage très affectueux, et Clément avait appris à le comprendre et à l'aimer. Clément s'en souvenait et il était parti seul, et de bonne heure, ce matin-là, pour aller, sans témoin, en savourer la douceur. Aussitôt la messe finie, il avait quitté sa place, fait une génuflexion devant le maitre autel demi-circulaire, le plus gracieux certainement de toutes les cathédrales de France, puis, passant devant la sacritie, il avait tourné à gauche vers une petite porte qu'il connaissait bien et qui conduisait dans le jardin.

L'hiver l'avait dévasté, il n'avait plus les mystérieuses retraites pleines d'ombre, de silence et de fraîcheur que Clément savait par coeur; tout semblait percé à jour, et c'est à peine si quelques feuilles se débattaient au bout des branches, comme si elles n'avaient pas voulu mourir. La lierre seul jetait sa note vert sombre au milieu de la rouille dorée des vieux murs.

L'enfant prit plaisir à se promener là, tout seul, cherchant à réunir ensemble les impressions lassantes qui énervaient son coeur depuis huit jours. Non, jamais il ne pouvait plus être heureux à Noyon, ni ailleurs non plus... Il y a dans certaines vies, dans certains caractères, un ensemble de choses, qui concourent à créer des situations sans issue et forcent l'homme à lever les yeux au ciel, l'unique patrie où la joie ne trouve pas le devoir douloureux sur son chemin... Car c'était son devoir, ce qu'il faisait... D'autres traiteraient cela de scrupule, de fierté, d'orgueil... Non, ce n'était pas cela. Il acceptait des Valmont tout ce qui lui paraissait *essentiel, nécessaire*, pour le mettre en état d'aborder la vie avec des chances de ne pas se laiser terrasser par elle. Mais il n'acceptait que cela. Le reste, le superflu... non!... de plus en plus, il sentait qu'il ne pouvait pas le prendre... A quoi bon s'asseoir à une table quand il faudra la quitter juste au moment le plus délicieux! A quoi bon contracter des habitudes qu'il ne poura pas conserver! A quoi bon encourager des espérances qui sont des folies... si elles ne sont pas encore quelque chose de plus grave?... Ah! le jour où, par la grâce de Dieu, par le travail acharné, par la vie exemplaire, il sera devenu quelque chose *à ses propres yeux*... ce jour-là... oui!... mais pas avant!... Et il n'arrivera là qu'à la condition d'être énergique, de ne pas s'endormir dans la quiétude d'une situation mal définie... Hier, il avait tort de maudire les Cassonneau, car il valait mille fois mieux que cette parole ait été dite *avant*, alors qu'elle était une erreur, pour ne pas avoir l'irréparable honte de l'entendre *après*, lorsqu'elle serait devenue une déshonorante réalité, et que Blanche, en parlant de lui, pourrait dire:

—Cet étranger-là... *sans lui*, j'aurais peut-être pu rêver d'entrer dans les premières familles du département!...

Et l'enfant marchait nerveusement, abattant avec sa canne les hautes herbes desséchées, où tremblaient des diamants déposés là par la gelée matinale... D'ailleurs, il se sentait devenir homme et fort... Encore deux ans, et il serait bachelier... Alors... oui, l'avenir était à lui!

Et comme il se grisait luimême, se montant sans cesse à mesure qu'il parlait, la messe de 9 heures sonna, là-haut, dans les tours, dispersant dans le ciel toute une volée d'oiseaux nichés dans le clocher. Clément s'arrêta pour écouter: les cloches sonnaient ainsi le salut du soir, quand il était entré à Noyon, pour la première fois, et, tout de suite, il les avait aimées. Que de fois Bigot, le bon vieux sacritain, lui avait parlé d'elles:

—J'ai beaucoup voyagé, monsieur Clément: quand j'étais soldat, je suis allé jusqu'à Lyon, et un peu plus je descendais jusqu'en Avignon, j'ai entendu beaucoup de cloches, et pas une ne m'a dit le quart de ce que me racontent les cloches de Noyon.

(*A suivre*)

L'ORPHELINAT ST-JOSEPH

De toutes les oeuvres de charité, il n'y en a pas de plus agréable à Notre-Seigneur et de plus sympathique au coeur humain, que celle de recueillir de pauvres orphelins abandonnés dans ce froid univers, à la merci d'un monde affolé des biens terrestres; demandant ça et là un pain, dont ils ne se rassasient souvent qu'après l'avoir arrosé de larmes amères; mendiant pour ainsi dire une caresse, un regard, un mot d'affection et d'encouragement, chose si naturelle à l'enfant qui endure des peines si cruelles, dans un âge si tendre.

Aussi, avec quel empressement voit-on ces petits êtres se jeter dans les bras de leurs nouvelles protectrices, leur découvrir avec ingénuité leurs nombreuses misères, leur raconter leurs peines, leur dire leurs espérances. Combien délicate et discrète doit être la main choisie pour calmer de telles douleurs, combien douce doit être la prière du soir auprès du Dieu qui procure de telles consolations. Celles qui ont goûté de ces naïves confidences se disent heureuses, et bien dédommagées des sacrifices pour mériter pareil bonheur.

Et vous-même, cher Bienfaiteur, après avoir versé votre bourse dans le sein du pauvre, ne vous êtes-vous pas senti soulagé, meilleur, fier de vous-même? Si le centuple promis en ce monde est si consolant, quelle sera donc la récompense promise par le Maître lui-même?

L'Orphelinat Saint-Joseph fut fondé en 1900, dans le but de recueillir les orphelins catholiques, dont les familles, émigrées sur notre vaste sol, sont parfois cruellement éprouvées par la perte du père ou de la mère; alors ces enfants, étrangers au pays, sans asile, sont exposés à être recueillis par nos frères séparés, et à perdre ainsi la foi. Vous me direz peut-être: "La ville de Winnipeg est assez riche pour prendre soin de ses pauvres." Mais répondrai-je: "Considérez, chers amis, que nous sommes en minorité ici et que lorsque nous tendons la main aux protestants ils nous répondent: "We have to look after our own." Il nous faut secourir les nôtres. Alors nous allons où la Divine Providence nous conduit, demander l'aumône pour nourrir, et former à la piété ces petits infortunés, dont plusieurs rendus au ciel avant vous, iront à votre rencontre, chantant des hymnes de reconnaissance inspirées par le Grand Maître de la Charité lui-même. Là seulement nous apprécierons à sa juste valeur le prix de l'aumône.

Un Groupe d'Orphelins

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec étonnement la lettre de M. Liguori Gagné, ex-chef de police de la cité de Saint-Boniface, publiée dans votre journal, au mois de juin dernier; je croyais que le conseil rectifierait ou réfuterait au moins en partie, le contenu de cette lettre, car, les faits tels que relatés par M. Gagné étaient de nature à compromettre gravement l'honneur du conseil, mais rien n'a encore été refuté, ni aucune explication donnée pour excuser ou justifier l'action du conseil et il n'y a aucun doute maintenant que ce qui est contenu dans cette lettre est strictement vrai. Les remarques de M. Gagné sont bien justes quand il dit que sa destitution dans les termes qu'elle a été faite, ne peut qu'accentuer l'opinion des contribuables qu'il y a de la malhonnêteté dans le conseil.

M. Gagné était très-bien qualifié pour occuper une autre position dans quelques-uns des autres départements du service public de la cité; par ses connaissances acquises durant ses nombreuses années de service et surtout par son intégrité et sa sobriété il aurait pu encore rendre de grands services, mais le conseil n'a pas voulu lui en offrir une, montrant par là sa mauvaise foi.

M. Gagné est citoyen de Saint-Boniface depuis au-delà de trente ans; estimé et respecté de tous les citoyens l'avaient choisi il y a près de 18 ans, pour prendre charge de tous les départements du service public de la ville à l'exception de celui du secrétaire-trésorier; il avait été nommé chef de police, chef du département des incendies, gardien de l'hôtel de ville et de la prison, gardien d'enclos, peseur public, inspecteur des licences, inspecteur des mauvaises herbes, inspecteur sanitaire et inspecteur des travaux publics, etc., etc., pendant plusieurs années il a été le seul officier de police, et seul aussi pour remplir toutes les autres charges.

Nous, les anciens citoyens, connaissons son dévouement; la somme de travail qu'il accomplissait tous les jours, était vraiment extraordinaire, son zèle surtout pour protéger la vie et la propriété des citoyens et à maintenir l'ordre public ne peut être surpassé, ses connaissances techniques, son esprit d'initiative et de discipline lui ont permis de remplir ces nombreuses charges avec beaucoup d'efficacité, le conseil lui-même le proclame dans sa lettre adressée à M. Gagné: "et voici maintenant que le conseil le destitue de la manière la plus ingrate; après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour que personne ne le sache à l'avance, on envoie un employé quelconque de la cité l'avertir de sa destitution et lui dire qu'il devait immédiatement remettre toutes ses charges entre les mains de son successeur;" je ne crois pas que le conseil aurait pu commettre une action plus disgracieuse que celle-là; aussi tous les citoyens se sont indignés.

Quel contraste avec la cité de Winnipeg qui n'a pas voulu laisser partir son chef de police l'année dernière sans lui témoigner des marques d'estime et lui donner une forte pension annuelle! Aussi plusieurs citoyens bien en vue de Winnipeg expriment bien le sentiment de ceux de Saint-Boniface en disant que le conseil de la cité de Saint-Boniface devrait être banni et méprisé, 'should be held in contempt' pour cet acte de grosse injustice.

Le conseil ne pouvant rien reprocher à M. Gagné a eu l'effronterie de donner pour excuse, que c'était dans l'intérêt de la ville, financièrement, qu'il l'avait destitué, mais le conseil ne dit pas pourquoi il l'a fait d'une manière aussi indigne.

Voyons un peu maintenant ce que le conseil a fait pour économiser: immédiatement après la destitution de M. Gagné, le conseil a augmenté les dépenses du département de police et celui de feu, d'au moins trente pour cent, en augmentant les salaires et le nombre d'hommes, le département de police de cinq et celui du feu de huit; il a aussi acheté un auto et fait d'autres dépenses inutiles, et pour s'éviter la honte d'être amené en cour par M. Gagné, le conseil a été obligé de lui payer $500.

Le département de police était le seul département administré avec économie, aussi c'est par milliers de piastres que le conseil a dépensé inutilement depuis le départ de M. Gagné, et qu'arrive-t-il maintenant? Après avoir dépensé inutilement et avoir employé un grand nombre d'étrangers surtout dans le département des travaux publics parce que l'on voulait dépenser trop rapidement, le conseil est obligé de renvoyer plusieurs citoyens, pères de famille, parce que tout l'argent est dépensé.

La destitution de M. Gagné dans les termes qu'elle a été faite, est une honte pour tout le conseil, mais plus particulièrement pour ceux des conseillers qui l'ont voulue, ou qui, pouvant s'y opposer ne l'ont pas fait; heureusement qu'il y avait des absents.

Ce qui suit est une copie d'une résolution adoptée par la "Ligue du Sacré-Coeur" de Saint-Boniface et qui a été adressée à M. Gagné et au conseil de la cité; je désirerais la voir publiée dans votre journal en même temps que cette lettre.

Joseph Patry.

* * *

M. L. Gagné, Saint-Boniface.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la "Ligue du Sacré-Coeur" à sa dernière assemblée, a adopté la résolution suivante:

"La Ligue du Sacré-Coeur désire exprimer à M. Lignori Gagné sa haute appréciation des nombreux services rendus au public en général comme chef de police, et son zèle à faire observer les lois de la tempérance et de la morale au sein de notre cité.

Les membres de cette Ligue regrettent que M. Liguori Gagné ait été renvoyé de sa charge de chef de police, et sans lui avoir donné de raisons, et que copie de la présente résolution soit transmise au conseil de la cité et à M. Liguori Gagné."

(Signé) J.-A. Beaupré,
Secrétaire.

A REGINA

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, en son IIe Congrès, tenu à Régina, les 28, 29 et 30 juillet 1913,

Déclare:

Que son premier soin est d'être fidèle à la foi catholique et de soumettre toujours son action à l'autorité religieuse:

Qu'elle veut garder chez tous ses membres les caractères qui distinguent la race française en Amérique, son esprit, sa langue et ses traditions, mais qu'elle est fière de se dire avant toute catholique et prête à travailler à la défense et à la revendication des droits de l'Eglise en union avec les autres groupes d'origine étrangère mais de même religion, avec une entière et respectueuse soumission à la direction des évêques;

Qu'elle croit nécessaire à la conservation de la foi, à la gloire de l'Eglise et à la grandeur de la patrie, que la langue française, qui, la première, a évangélisé la terre canadienne, continue à être parlée par les nôtres, et que rien ne se perde de caractère et de génie particulier de leur race:

Elle se plait donc à rendre hommage à la mémoire des missionnaires, des découvreurs qui ont ouvert ce pays à la civilisation française et y ont apporté l'évangile du Christ.

Elle salue aujourd'hui dans les évêques, les prêtres et les religieuses de langue française de l'Ouest, les nobles continuateurs d'une mission providentielle, à qui l'Ouest doit la conservation de son meileur et de son plus précieux patrimoine;

Elle proteste aussi de sa loyauté à la Couronne britannique, et réclame pour ses membres, les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, le titre qu'une voix autorisée leur a gracieusement décerné pendant ce Congrès, de "premiers citoyens canadiens";

Et, pour que ce Congrès puisse avoir les conclusions immédiatement pratiques, sans pouvoir tracer ici un programme complet d'action catholique et française, et se bornant pour le moment à l'expression de quelques fermes résolutions, elle émet le voeu:

1o. Que tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan deviennent membres de l'Association et que chacun s'efforce dans sa sphère quelle qu'elle soit et aussi limitée qu'elle puisse être, de lui gagner de nouveaux adhérants, et de promouvoir les intérêts de l'Association;

2o. Que l'Association, par son Exécutif, ait soin d'établir un service d'information et de placement pour les nouveaux colons de langue française, afin de les grouper et par là, de fortifier l'élément catholique et français dans cette province;

3o. Que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan encouragent, par leurs abonnements et une propagande active, les journaux catholiques français en général, et en particulier que chacun se fasse un devoir de recevoir, de lire et de répandre le *Patriote de l'Ouest*, organe de l'Association, et que, pour assurer la réalisation de ce voeu important, il s'établisse des comités spéciaux de la bonne presse dans chaque groupe local de l'Association;

4o. Que la langue française soit toujours, pour les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, la langue première, la langue de la famille, la langue des rapports sociaux entre eux;

5o. Que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan utilisent tous les moyens que la loi leur fournit pour conserver et étendre, là où il est possible, l'enseignement du français dans les écoles;

6o. Que les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, étudiant mieux leur situation, ne laissent pas l'esprit de parti politique affaiblir leurs forces, et sachant, avec un véritable esprit public, s'unir sur le terrain religieux et national et prendre dans les affaire publiques la part et la place auxquelles ils ont droit;

7o. Que l'Association se tienne en relations constantes et en union avec le Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada.

Le IIe Congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne a choisi à l'unanimité les 12 directeurs suivants qui constituent le Comité Général de l'Association.

Rév. Père L.-H. Vachon, o.m.i., Battleford-Nord; M. l'abbé G.-B. Bourdel, Howell; Rév. Père A.-F. Auclair, o.m.i., Prince-Albert; M. Isaïe Lalonde, Marcelin; M. J.-A. Potvin, Prince-Albert; Dr Lavoie, Howell; M. l'abbé Charles Maillard, Wolseley; M. l'abbé H. Kugener, Dollard; M. l'abbé Nap. Poirier, Saint-Maurice; M. Maurice Quennelle, Wauchope; M. J.-P. Beauchamp, Qu'Appelle; M. J.-E. Fortin, Régina.

IMMIGRATION

nadien d'immigration indiquent que durant les mois d'avril, mai et juin 1913, il est arrivé au Canada 240,206 colons; durant la période correspondante de 1912, le Canada en a reçu 175,346. L'augmentation pour cette année est donc de 34,860, soit près de 25 pour cent.

En avril, mai et juin 1912, il était arrivé d'Angleterre 69,919 colons; cette année le chiffre a été porté à 83,350.

L'immigration des Etats-Unis au Canada passe de 53,443 à 44,998, soit une diminution appréciable sur l'an dernier.

L'immigration des autres pays passe de 52,208 à 80,903, soit une augmentation de 28,819.

* * *

Ottawa, 13.—Le département tement de l'Imigration rapporte qu'au cours des treize dernières années, il est venu s'établir au Canda 2,521,000 immigrants. Plus d'un million sont demeurés dans l'est du Canada pendant que les autres allaient s'établir dans les provinces de l'Ouest.

Pour sa part, la province de Québec a eu 374,207 et la province d'Ontario 26,924.

Au point de vue des nationalités sur le chiffre de deux millions et demi, 873,000 sont d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande; 891,000 viennent des Etats-Unis; 61,000 sont juifs; 25,000 sont Chinois; 21,085 sont Français; 14,617 sont Japonais; 12,010 sont Belges et 782 nègres.

Les 19,000 Chinois qui se sont établis au Canada depuis trois ans, ont versé au trésor public la somme de $8,861,000.

PERSONNEL POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1913-14

R. P. E. Lecompte, Recteur; R. P. G. Leclaire, Préfet des études et de discipline; R. P. A. Gagnieur, Ministre et Directeur de la Congrégation de la Purification de la T. S. Vierge; R. P. F.-X. Robichaud, Procureur; R. P. I. Adam, Sous-Préfet et Directeur de la Congrégation de l'Immaculé Conception de la T. S. Vierge; R. P. Blain: Sciences naturelles; R. P. M. Cox, Philosophie; R. P. Roby, Rhétorique; R. P. F. Downes, Rhétorique anglaise; R. P. L. Teasdale, Belles Lettres françaises; R. P. J. Bergin, Belles-Lettres anglaises; R. P. Solyme Fontaine, Versification; R. P. P. DeMangeleere, Méthode; R. P. G. Dunn, Méthode anglaise; R. P. V. Pauzé, Eléments-Latins français; R. P. P. McLellan, Eléments-Latins anglais; R. P. A. Bradley, Mathématiques; RR. PP. A. Messier et E. Godin, surveilants de la première division; RR. PP. J.-B. Sauvé et A. Proulx, surveillants de la seconde division.

Le R. P. J. Cox se rend à Guelph. Les RR. PP. Fox, Gagnieur, Messier et Bradley nous arrivent de la province de Québec.

Les RR. FF. Maristes continueront com mepar le passé à s'ocuper des cours préparatoires et du cours commercial.

Académie St. Joseph de St. Boniface
Sous la direction des
SOEURS DES SS. NN. DE JESUS ET DE MARIE.



Les études dans cette institution embrassent les matières des brevets de 3ème, 2ème, et 1ère classe, puis, celles du cours commercial. Le cours de musique pour piano est le même que celui de l'Université de Toronto.

Par mois:
Pension $12.00, Leçons de piano $4.00, Blanchissage $2.00, Enseignement $2.00, Usage du lit $1.50.

Vins Francais
DE BORDEAUX

VINS ROUGES.
Chateau Margaux.
Chateau Larose.
Chateau Léoville.
St-Emilion. St-Julien.
St-Estèphe. Médoc.
Bordeaux en barriques et demi-barriques.

VINS BLANCS.
Chateau Yquem.
Haut Sauternes.
Sauternes.
Barsac.
Sauternes en barriques et demi-barriques.

Maison Fondee en 1880
Richard Beliveau, Limitee
330 Rue Main Phones M. 5762-5763

COLLEGE DE SAINT-BONIFACE



Affilié à l'Université du Manitoba. Deux cours classiques, l'un français, l'autre anglais, préparent au titre de B. A. de l'Université. En outre, cours commercial complet. Vaste terrain.
Pour renseignements, s'adresser au
REV. PERE RECTEUR,
Le Collège, Saint-Boniface, Manitoba.

D. R. BARIBAULT, B.A.Sc.
INGENIEUR CIVIL et ARCHITECTE
Diplomé de l'école Polytechnique.
Architecte enregistre du Manitoba
Suites 11-12, Banque d'Hochelaga
433 Rue Main, Winnipeg.
Téléphone Main 1040

DR. N. A. LAURENDEAU
ANCIEN INTERNE A L'HOPITAL DE SAINT-BONIFACE
Bureau et Résidence Tel. Main 1392
163 Avenue Provencher, St-Boniface

Achetez vos remèdes Chez
R. A. McRUER
PHARMACIEN-OPTICIEN
84 Avenue Provencher Tel. Main 5604
SAINT-BONIFACE, Man.

DOCTEUR F. LACHANCE
Des Hopitaux de Paris.
ANCIEN CHEF DES INTERNES A L'HOTEL-DIEU, MONTREAL.
Chirurgie et Gynécologie.
Chambre 245, Somerset Bldg.
Avenue Portage. Phone M. 7204
Coin Aulneau & Hamel, St-Boniface.
Phone M. 2613.

L. A. DELORME
de la Société Légale
WILSON, McMURRAY
DELORME
DAVIDSON & WHEELDON
Bureaux 703-704 Electric Railway Chambers.
AVOCATS NOTAIRES
Winnipeg, Man. Tel. Main 7221

Téléphones:
Bureau: M. 4639 Rés.: M. 4640
Consultations: 2 à 5 P.M.
DOCTEUR L. D. COLLIN
des Hopitaux de Paris. Ex-Interne des Hopitaux de Montréal, St-Paul et Notre-Dame
Bureau: Chambre 106, Cadomin Bldg.
Coin Graham et Main, Winnipeg

Immeubles, prêts de fonds privés et assurances.
Ernest Aubin
Téléphone, Garry: 2486
BUREAU:
312 Batisse Nanton
Téléphone, bureau: Main 2864

BOUCHERIE ET EPICERIE
L. GAGNE & S. BLANC
Angle des rues Aulneau et Hamel
TEL. MAIN 1285
Achat de tous produits de la ferme
SAINT-BONIFACE

J. B. LECLERC
Bureau de Tabac
TEL. M 3009
15 Ave. Provencher, St. Boniface

Albert Dubuc Jacques Mondor
Edmond Beaudry
DUBUC, MONDOR & BEAUDRY
Avocats & Notaires
27 et 28, Edifice Canada Life,
Coin des rues Portage et Main.
WINNIPEG, - MAN.
Tel. Main 583 et 8696.

S. L. JONCAS
DENTISTE
avec
Drs. Maloney & Kennedy
Chambre 638, Somerset Block
(En face d'Eaton, Tel. Main 3095.

A. J. H. Dubuc (Consul Belge) W. Boston Towers
Alfred U. Lebel
DUBUC & TOWERS
Avocats - Notaires
Bureaux: 201-205 Edifice Somerset
Portage Ave. Winnipeg, Man.
Casier Postale 443

ALLEZ AUX
LIBRAIRIES KEROACK
Pour livres de prières, objets religieux, livres classiques, romans, etc.
227 RUE MAIN, WINNIPEG
Vis-à-vis la rue Ste-Marie
52 RUE DUMOULIN, SAINT-BONIFACE.
Nous n'avons pas de catalogue

Phone Main 7395
Dr. M. V. McKENTY
DENTIST
402 McArthur Block, Winnipeg

J. A. BEAUPRE
AVOCAT, NOTAIRE, Etc.
Bureau: Chambre 312, Bloc McIntyre
WINNIPEG, Man.
Bureau: Phone Main 1554.
Residence Phone Main 1832.

LES AMENDEMENTS COLDWELL

LEUR SIGNIFICATION SELON M. ANDREWS, C.R. QU'EN RESULTERA-T-IL?

A la séance du Bureau des Ecoles de Winnipeg, mardi dernier, le docteur James McKenty, président de la Fédération des Catholiques du Manitoba, a transmis aux commissaires l'opinion de M. Alfred Andrews C. R. sur la portée des fameux amendements Coldwell et de la légalité des arrangements que proposèrent il y a quelques mois les catholiques de Winnipeg au Bureau des Ecoles. M. Andrews a donné cette opinion légale à la demande de l'honorable Coldwell.

La requête présentée par les catholiques, il y a quelques mois, demandait au Bureau des Ecoles de louer les maisons d'écoles catholiques et de les conserver comme écoles pour les enfants catholiques. Les maitres et maitresses catholiques ayant des diplômes du gouvernement (Frères ou Religieuses) devraient enseigner dans ces écoles et recevoir le salaire réglé par la loi. Les écoles telles qu'elles étaient devaient passer sous le régime des écoles publiques.

Le Bureau des Ecoles soumit à l'examen de M. J.-H. Munson C. R. la requête des catholiques. Il déclara contrairement à la loi la séparation des enfants selon leur foi religieuse et l'emploi de professeurs portant l'habit religieux. M. Andrews, dans la consultation donnée aux catholiques à la demande de M. Coldwell, se prononce nettement contre les conclusions de M. Munson. M. le docteur McKenty en transmettant au Bureau des Ecoles l'opinion légale de M. Andrews exprime l'espoir que les Commissaires examineront sérieusement les demandes des catholiques afin d'en venir à une entente.

Voici la correspondance échangée entre les différentes parties:

LETTRE DU DR McKENTY

M. R.-H. Smith,

Secrétaire du Bureau des Ecoles Publiques, Winnipeg, Man.

Cher Monsieur:

J'accuse réception de votre lettre du 14 mars incluant une copie de l'opinion de M. J.-H. Munson C.R. sur la portée légale de notre requête. Une opinion légale, couvrant le même terrain, a été obtenue pour nous de M. A.-J. Andrews C.R. Vous la trouverez ci-incluse. Et j'ai ordre des représentants des pétitionnaires, à la suite de l'opinion de M. Andrews, de demander à votre bureau d'étudier avec soin notre demande dans l'espoir qu'un arrangement satisfaisant pourra être conclu.

(Signé) James McKenty

Winnipeg, Man., 17 avril 1913

M. A.-J. Andrews, C.R.,
Winnipeg, Man.

Monsieur:

Au nom du gouvernement de cette province, je vous demande votre opinion sur les points suicants:

Certaines gens de la ville de Winnipeg ont présenté au Bureau des Ecoles de la ville de Winnipeg une requête dont je vous envoie une copie ci-incluse:

(1) Le Bureau des Ecoles de Winnipeg a-t-il en vertu de la Loi des Ecoles Publiques le pouvoir de faire droit aux demandes contenues dans la requête?

(2) Les demandes contenues dans la dite requête sont-elles en quelue manière équivoques ou seraient-elles restreintes ou diminuées en quelque manière par une des déclarations contenues dans la dite requête, précédant la supplique?

(3) Serait-il contraire aux stipulations de la Loi des Ecoles Publiques d'engager des professeurs portant le vêtement ou le costume d'ordre de religieux ou de religieuses pour enseigner dans les écoles publiques de cette province?

(4) Le mot "owner" ou le mot "owned by" comprend-il une propriété louée, dans la Loi des Ecoles Publiques. Voir la clause "Interprétation"?

Merci pour une réponse aussitôt que vous le pourrez. Je suis

Votre obéissant serviteur,

G.-R. Coldwell,
Ministre de l'Instruction.

LETTRE DE M. ANDREWS A M. COLDWELL

Winnipeg, Man., 28 avril 1913

A. l'hon. G.-R. Coldwell,
Ministre de l'Instruction,
Winnipeg, Man.

Cher Monsieur:

Répondant à votre lettre du 17 avril dernier, j'ai pris le temps de faire une sérieuse étude des questions que vous m'avez soumises afin d'obtenir mon opinion au sujet de la requête des contribuables et citoyens catholiques romains au Bureau des Ecoles de la ville de Winnipeg: ces questions sont les suivantes:

Certaines gens de la ville de Winnipeg ont présenté au Bureau des Ecoles de la ville de Winnipeg une requête dont je vous envoie une copie ci-incluse:

(1) Le Bureau des Ecoles de Winnipeg a-t-il en vertu de la Loi des Ecoles Publiques le pouvoir de faire droit aux demandes contenues dans la requête?

(2) Les demandes contenues dans la dite requête sont-elles en quelque manière équivoques ou seraient-elles restreintes ou diminuées en quelque manière par une des déclarations contenues dans la dite requête, précédant la supplique?

(3) Serait-il contraire aux stipulations de la Loi des Ecoles Publiques d'engager des professeurs portant le vêtement ou le costume d'ordre de religieux ou de religieuses pour enseigner dans les écoles publiques de cette province?

(4) Le mot "owner" ou le mot "owned by" comprend-il une propriété louée, dans la Loi des Ecoles Publiques. Voir la clause "Interprétation"?

Pour plus de commodité, je répondrai en même temps aux questions une et quatre:

(1) La Loi des Ecoles Publiques, sous le titre "Devoirs des commissions dans les cités, villes et villages" stipule dans la sous-section C, de la section 125, que "ce sera le devoir du bureau des commissaires dans chaque cité, ville et village, d'acheter ou de louer des terrains et bâtisses pour écoles et de construire, réparer, meubler et tenir en bon ordre les maisons d'écoles, etc." La sous-section K, de la section 2 définit le mot "owner" comme incluant un locataire, et l'expression "owned by", tel qu'employé dans la sous-section R, de la section 2, selon moi comprendrait, en vertu des autres sections, un bâtiment loué aussi bien qu'un bâtiment dont le franc-alleu appartient au Bureau des Ecoles. Pour répondre alors aux questions une et quatre, il n'est plus nécessaire que de voir si dans la requête il y a quelque chose qui limite le mode d'administration qu'on désire pour les écoles, de sorte que ce serait pour le Bureau des Ecoles un acte illégal que d'accéder à la demande des catholiques. J'ai lu attentivement la requête et la correspondance qui la suivit et je trouve que le sens de la requête est que les écoles, une fois louées seront conduites strictement selon les stipulations de la loi des Ecoles. Je suis conséquemment d'opinion que le bureau des écoles a le pouvoir, en vertu des stipulations de la "Loi des Ecoles Publiques" de faire droit aux demandes contenues dans la requête. En opinant dans ce sens, je ne sais cependant aucune procédure en vertu de laquelle le bureau des écoles puisse être forcé de faire droit aux demandes des pétitionnaires. C'est là une question qui, comme bien d'autres, dépend dans une large mesure de la volonté des électeurs de la ville de Winnipeg qui contrôlent l'élection des commissaires. Si l'opinion publique est favorable aux demandes des pétitionnaires ce n'est qu'une question de temps avant que soit réalisé le désir des pétitionnaires par la mise en effet de la ligne de conduite proposée, comme la loi y pourvoit amplement.

(2) Les demandes contenues dans la requête sont, selon moi, claires, concises et aussi libres de toute équivoque que le permet le langage ordinaire. Il est vrai que la requête contient une mention de ce qui a été fait dans les provinces de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick, mais je ne comprends pas qu'il y ait une suggestion de se départir des claires stipulations de la Loi des Ecoles dans la conduite de ces écoles après qu'elles seront passées sous le contrôle du bureau des écoles.

(3) J'ai examiné à fond la Loi des Ecoles Publiques et ses différends amendements et je ne puis y trouver quoi que ce soit réglant ou tentant de régler le port d'un vêtement ou d'un costume de n'importe lequel de ses professeurs, ou qui les empêcherait de porter tout vêtement qu'il jugerait convenable aussi longtemps qu'il est modeste et décent. Je ne vois rien dans la Loi des Ecoles Publiques qui empêche le port de toute couleur, sombre ou gaie, dont un professeur, jugerait bon par le temps actuel de s'orner. C'est à la conduite des écoles, y compris l'enseignement et les règlements généraux, que se rapporte la section 214 quand elle dit que "les écoles publiques devront être neutres (non-sectarian) et qu'aucun exercice religieux n'y sera permis, excepté tel que prévu ci-dessus". Ce n'est pas son intention que les maitres soient neutres (non sectarian) ni les élèves parce que probabilité il y a que chaque maitre et chaque élève appartiendra à une dénomination religieuse nettement établie et si ces élèves ou maitres ont l'habitude de porter des habits, des boutons ou quelque embléme indiquant la dénomination religieuse à laquelle ils appartiennent, ils ne seront pas, selon moi, privés ni du droit d'enseigner, ni du droit de fréquenter les écoles publiques. Je sais que M. J.-H. Muson C.R. a exprimé au Bureau des Ecoles une opinion plus ou moins différente de celle que je viens d'exprimer mais quelque respect que j'aie de son opinion je ne puis penser autrement que je pense.

Votre dévoué,

(Signé) Alfred J. Andrews.

Ces différends documents ont été remis pour examen à un comité spécial que nommera le président du Bureau des Ecoles. Ce comité fera rapport quand il en sera venu à une décision.

TROIS BELLES PAROISSES FRANCAISES AU MANITOBA

ST. CLAUDE, N.-D. DE LOURDES ET ST. LEON

Je reviens d'un petit voyoge à Saint-Claude, Notre-Dame de Lourdes et Saint-Léon, centres de population qu'on peut regarder comme types des villages français du Manitoba. Pour cette raison je me suis laissé dire que quelques mots sur chacun d'eux ne seraient pas hors de place dans un journal dont l'une des raisons d'être est de promouvoir et d'encourager la colonisation française dans l'Ouest canadien. Des résultats obtenus dans les deux premiers ne peut se dégager qu'une leçon: l'immigration de Français, conduite avec intelligencé et discernemnt, est évidemment des plus désirables.

Saint-Claude se trouve sur le C. P. R., à 62 milles à l'ouest-sud-ouest de Winnipeg, et contient quelque 65 familles dont la très grande majorité sont venues de France. Le français est la langue qu'on y parle généralement aujourd'hui—le breton n'y était point inconnu au principe, car certaines parties de son territoire sont encore comme une petite Bretagne. La terre en est plus légère que dans la plupart des paroisses manitobaines: certaines parties en sont basses, et les cultures actuelles montrent une fois de plus le bien fondé de l'axiome latin qu'on peut rendre par: un travail opiniâtré a raison de toutes les difficultés. Les marais d'autrefois sont aujourd'hui des prés verdoyants ou même de riches champs de blé, et ce qui était jadis de petits étangs naturels est maintenant en bonne voie de se dessécher.

Sous la houlette du R. P. Dom Joseph Radaz, Chanoine régulier de l'Immaculée Conception, cette paroisse va de progrès en progrès. Elle a une belle église où les offices se font suivant toutes les règles liturgiques, comme dans les "vieux pays", et un couvent de chanoinesses régulières des Cinq Plaies du Sauveur qui, en outre de ses pensionnaires, vont maintenant avoir l'école communale sous leur direction. En ardent patriote qu'il est, le P. Joseph s'occupe activement d'immigration et de colonisation. Il travaille incessamment à obtenir l'homogénéité de ses paroissiens: comme résultat, il n'a presque plus d'Anglais sur son territoire, et il a une recette pour les remplacer graduellement par des gens de langue française dont il livrera sans doute le secret à toute personne intéressée.

Son influence s'étend même jusqu'à la station voisine, Rathwell, qui commence déjà à prendre les airs d'une colonie française. Là et à Saint-Claude il y a encore des terres à prendre que l'émigré peut se procurer à des prix convenables.

A environ 17 milles au sud-ouest de la dernière place se trouve Notre-Dame de Lourdes, dont le fondateur immédiat fut le vénérable Dom Benoît, C.R.I.C., qui, par l'intermédiaire de ses enfants spirituels, jeta aussi les bases de Saint-Claude et de Saint-Alphonse, ainsi que de Saint-Lupicin, mission qui promet de prendre un jour rang parmi les paroisses régulières du diocèse de Saint-Boniface. A quiconque est habitué à la monotonie de la plaine je conseillerais vivement le trajet entre Saint-Claude et Notre-Dame de Lourdes. Cette dernière paroisse est peut-être le centre rural le plus florissant de tout l'Ouest. Elle est située sur ce qu'on appelle la montagne de Pembina. Que le lecteur qui ambitionnerait le privilège de s'y établir ne s'effraie point: il y a une grande différence entre cette prétendue montagne et les Alpes, ou même les contreforts des montagnes que j'ai vues en Colombie Britannique. Mais le pittoresque et les agréments champêtres des vallons qui la découpent légèrement sont très réels. De jolies fermes avec habitations proprettes et substancielles, s'étalent sur le flanc de déclivités au bas desquelles murmurent sous la feuillée de paisibles ruisseaux, qui drainent de superbes champs de blé arrachés à la forêt d'il y a vingt ans, et font inévitablement penser à la France, tandis que les bois restés intacts rappellent cette partie de l'Ouest français connu sous le nom de Bocage.

Notre-Dame de Lourdes, fondé et desservi par des prêtres français, est exclusivement peuplé de personnes de cette nationalité et de Suisses—excellents catholiques de la même langue. Son village est apparemment le plus français de tout l'Ouest canadien. Point d'enseignes anglaises le long de ses rues comme il y en a tant même dans la partie française de Saint-Boniface, qui devrait être le rempart de notre nationalité dans ce pays découvert et originairement peuplé par les nôtres. Ici point de capitulation honteuse: ceux qui font le pain ou vendent la viande y sont tout bonnement des boulangers ou des bouchers, au lieu de s'affubler des titres étrangers de *bakers* et de *butchers*. Même l'élévateur qui se dresse au bout du tronçon de ligne qui relie cette place au C. N. R. porte fièrement en belles lettres d'or: Elévateur des Fermiers de Notre-Dame de Lourdes.

Ce village est en plein progrès; je n'y comptai pas moins de cinq maisons en contruction, parmi lesquelles se trouve le monastère des Chanoines réguliers, élégante bâtisse en brique solide qui s'achève. L'église, où règne le R. P. Dom Antoine Chalumeau avec trois autres religieux, est remarquable par son choeur aux stalles nombreuses et l'air de douce piété qui y porte à la prière. Elle fut longtemps honorée de la présence du savant Dom Benoît, le fondateur de ces différentes colonies, auquel la population est demeurée très attachée.

De l'autre côté de la rue Notre-Dame s'élève le couvent, grand bâtiment qui sert de maison-mère pour l'Ouest aux Chanoinesses régulières des Cinq Plaies, généralement les auxiliatrices des enfants spirituels de Dom Gréa, fondateur des Chanoines réguliers de l'Immaculée Cônception. La paroisse ne compte pas moins de neuf écoles dans les limites de son teritoire. Elle comprend 222 familles, qui forment un total de 1,181 âmes. Le village peut à lui seul se glorifier d'avoir 75 à 80 enfants en âge d'aller à l'école, ce qui n'est pas trop mal pour une petite population de 215 personnes. Du reste, la natalité chez ces Français du Manitoba est des plus satisfaisantes. L'année dernière on avait fait 56 baptêmes dans les limites de la paroisse; cette année 40 enfants y avaient déjà été baptisés au 31 juillet.

Grâce à l'insistance du fondateur, Dom Benoît, un tronçon de voie ferrée, deux milles et demi de long, relie cette belle paroisse à la ligne du C. N. R. La compagnie du C. P. R. a, de son côté, arpenté une ligne qui doit la mettre en communication avec les points de son propre réseau.

Saint-Léon est une paroisse plus ancienne que Notre-Dame de Lourdes et Saint-Claude. Son église, édifice de style roman très propret, se trouve à 14 milles au sud-ouest de la première. Après l'exode d'un trop grand nombre de Canadiens qui n'ont pu résister à la tentation d'accepter les sommes d'argent que des Anglais leur offraient pour leurs terres, cette place compte encore une soixantaine de familles catholiques, toutes canadiennes à l'exception de sept ou huit familles allemandes—que le R. P. Dom Marie-Antoine Straub a tout spécialement qualité pour administrer, étant lui-même de langue allemande—ainsi que de deux ou trois familles originaires de France. Les terres de Saint-Léon sont excellentes et beaucoup des sites de la paroisse sont réellement enchanteurs, avec leurs petits lacs dans les eaux desquels se mirent les demeures des fermiers et la gent animale qui en fréquente les abords.

Contrariés dans leurs goûts par le voisinage de personnes de langue française, beaucoup d'Anglais ne demandent maintenant qu'à vendre, et le R. P. Curé est tout disposé à les seconder dans la réalisation de ce louable désir. Avis à qui de droit. A mon passage dans cette région, les récoltes avaient une apparence superbe.

Un couvent de Chanoinesses régulières est situé tout près de l'église paroissiale et vient, par une addition toute récente, de prendre les proportions d'une grande maison d'éducation. De fait, certaines de ses pièces ne le cèdent en rien aux salles des meilleurs institutions du genre dont se glorifient nos villes.

Mais le véritable trésor de Saint-Léon consiste dans ses trois religieux: le vénérable Dom Paul Benoit, auteur de la Vie monumentale de Mgr Taché et d'autres savants ouvrages, aujourd'hui à la retraite; le R. P. Dom Marie-Antoine Straub, curé de la paroisse, et le R. P. Dom Simon Nivon, qui lui sert de vicaire. Et à ce propos qu'il me soit permis de consigner ici l'expression de ma reconnaisance et de mon admiration pour ces dignes fils de Dom Gréa, qui ont si à coeur leur propre sanctification non moins que le bien spirituel et matériel de leurs paroissiens. Leur souvenir restera longtemps gravé dans mon coeur.

A.-G. M.

COLONISATION

Dans le numéro du 22 juillet je disais un mot de la colonisation catholique d'Ashern. L'appel a été entendu; plusieurs catholiques sont venus et ont bien montré qu'on ne les avait pas trompés en leur vantant l'excellente qualité du terrain, car tous sans exception ont pris des terres. Quelques-uns de ces colons voyageaient un peu à l'aventure sans avoir pris des informations exactes sur les places qu'ils devraient visiter; ils ont rencontré sur le train des amis venant à Ashern et ayant reçu d'eux quelques renseignements ils se sont décidés de les suivre et voilà que cette heureuse rencontre va faire d'heureux voisins.

Dans les nombreuses lettres que je reçois on me demande nécessairement différents renseignements. Naturellement tous les quarts de section ne se ressemblent pas, pas plus que les goûts de ceux qui veulent des terres et il est bien difficile à chacun. Le plus pratique est de venir voir la place et de choisir sa terre à son goût. Quelques-uns des "homesteads" sont en partie en bois et partie en prairie, d'autres sont tout en bois. Quand je dis "en bois" je ne veux pas dire du bois fort, mais seulement quelques trembles et de la broussaille, c'est-à-dire du terrain très facile à nettoyer pour y mettre la charue. Il ne faudrait pas beaucoup compter par conséquent sur le commerce du bois de corde; d'ailleurs de commerce serait peu lucratif à cent onze milles de Winnipeg, car la moitié du prix de la corde suffirait à peine pour payer le transport.

Quant à la qualité de l'eau elle est excellente et en général il suffit de creuser de quinze à vingt pieds pour se procurer un bon puits.

Notre église doit se bâtir très prochainement et les catholiques qui voudront venir grossir notre nouvelle paroisse seront toujours les bienvenus.

JOSEPH PARENT,
Ashern, Man.

UN EXCELLENT PENSIONNAT

Le temps de la rentrée des classes est revenu, ou approche, pour nos villes et campagnes, et toute personne qui des enfants en âge de fréquenter l'école doit maintenant faire son choix, si elle a les moyens de leur donner une éducation un tant soit peu soignée. Dieu merci, nos pensionnats sont assez nombreux, bien que les avantages qu'ils offrent ne soient pas identiques. Beaucoup de gens de la ville, par exemple, aiment à envoyer leurs filles dans quelque couvent de la campagne, ne serait-ce qu'à cause de l'air pur qu'on y respire et au milieu si favorable à l'étude où ces institutions se trouvent. Nous connaissons mainte enfant qui, un peu gâtée à la maison, et partant ne s'y préparant jamais aux classes avec tout le soin voulu, est devenue studieuse et a réussi dans ses études au couvent parce qu'il ne lui était plus loisible de perdre son temps dans la compagnie de désoeuvrées.

Parmi ces pensionnats nous nous permettrons de signaler celui de Saint-Jean-Baptiste, Man., tenu par les Rév. Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Dans cette institution l'enfant trouve, en outre d'une excellente éducation, tout le comfort qui découle d'un local des plus modernes dans ses détails, et cela à un prix très modéré, à savoir $13.00 par mois pour la pension, l'enseignement, le lit et le blanchissage. Les leçons de musique se paient à part, $3.50 par mois.

Indépendamment des matières enseignées dans les écoles primaires, que l'élève apprend aussi dans ce pensionnat, elle peut s'y préparer pour l'entrée à l'Ecole Supérieure (*High School*) et y recevoir finalement son diplôme de troisième classe, sans compter un certificat en musique décerné par l'Université de Toronto.

La rentrée des classes s'y fait aujourd'hui même, 19 août; mais les enfants y sont reçues en tout temps.

AU SACRE-COEUR

NAISSANCES

Mme Labrosse, un fils, baptisé Joseph-Alban.

Mme Cazenave, un fils, baptisé Jean-Ernest-Joseph.

* * *

MARIAGE

Mlle Marie-Anne Simoneau a épousé, à Kenora, M. Joseph-Ulric Filion. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Vézina o.m.i.

* * *

NOUVEAU VICAIRE

Le R. P. Boyer o.m.i., nouveau vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur, est arrivé mercredi dernier. Il vient d'Ottawa où il a été dix-sept ans professeur à l'Université.

* * *

SOIREE DE FAMILLE

Les Dames de Sainte-Anne donneront une Soirée de Famille mardi prochain. On y exécutera un joli programme de chant, musique et autres amusements.

* * *

RETRAITE

La retraite des Pères Oblats commencera jeudi. Elle aura lieu au Petit Séminaire et sera prêchée par le R. P. Blancin, d'Ottawa.

* * *

FETE ACADIENNE

Nos amis les Acadiens ont célébré dignement vendredi leur fête patronale l'Assomption. Il y eut grand'messe le matin et bénédiction du Saint-Sacrement le soir.

A une réunion intime il y eut des discours par M. J.-J. Arsenault, président de l'association, les RR. PP. Portelance, curé, et Boyer. Mme Bourque, M. A. Gosselin et le R. P. Anzalone chantèrent. Un choeur rendit aussi plusieurs chants populaires.

* * *

EN PROMENADE

M. et Mme O'Sullivan, M. et Mme Couture sont les hôtes de Mme P. L'Heureux à leur maison d'été, "Diane-O-Ben", à Delta Beach, Lac Manitoba.

* * *

A L'ECOLE

Soeur Antoinette-Marie, supérieure l'an dernier, nous a quitté pour Saint-Jean-Baptiste où elle sera supérieure du couvent. Soeur Anne-Elizabeth lui succède.

Deux autres bonnes religieuses nous sont données cette année: Soeurs Gilles de Joseph et Albert de Mont-Carmel.

Aux courses.

—Eh bien, m'sieu Amédée, vous ne jouez donc plus?

—Non, c'est trop embêtant, quand je perds, ma femme m'attrape, quand je gagne, elle se fait payer des chapeaux.

PELERINAGE

C'est mardi prochain, le 26 août, qu'aura lieu le pélerinage des catholiques de Saint-Boniface et de Winnipeg à Sainte-Anne des Chênes. Le train quittera la gare Union à 8 a.m. Les billets sont en vente à l'archevêché seulement. Donc ceux qui veulent prendre part à ce pélerinage doivent acheter leur billet à l'archevêché car il n'y en aura en vente ni à la gare ni dans le train.

Ce pélerinage annuel à Sainte-Anne des Chênes devient de plus en plus populaire chez les catholiques du Manitoba. On espère qu'une grande foule prendra part à celui de mardi prochain.

Plusieurs guérisons ont déjà eu lieu à ce lieu de pélerinage.

NOUVELLE PAROISSE

Une nouvelle paroisse vient d'être créée à Saint-Vital. Le R. P. Caron, rédemptoriste, jusqu'ici supérieur de la maison des rédemptoristes à Brandon en sera curé.

Dimanche, il y a huit jours, le révérend père Lemieux, provincial des rédemptoristes, a célébré la messe dans l'ancienne école de Saint-Vital et a annoncé qu'à l'avenir la messe serait célébrée tous les dimanches dans la vieille école jusqu'à ce que les pères rédemptoristes aient pu construire une église et un presbytère.

Le R. P. Gérard, de la province de Québec, qui a charge de toutes les constructions qu'entreprennent les Rédemptoristes, est en cette ville. Il verra à la préparation des plans pour la nouvelle église et pour le nouveau presbytère.

Le R. P. Caron et deux frères rédemptoristes vont immédiatement résider dans la vieille école qui va servir à la fois d'église et de presbytère.

Le R. P. Caron espère beaucoup dans l'avenir de Saint-Vital et croit que dans quelques années il y aura une belle paroisse.

A ST-BONIFACE

Jeudi soir dernier, le 14 août, Mlle Alphonsine Lavoie, âgée de 19 ans, fille de M. Anathase Lavoie, de Mariapolis, est décédée à l'hôpital de Saint-Boniface à la suite d'une attaque d'appendicite.

* * *

Mme Joseph Plante, de Letellier, Man., est décédée jeudi à l'Hospice Youville, Maison Vicariale, Saint-Boniface, à l'âge de 77 ans.

La dépouille mortelle a été transportée vendredi après-midi à Letellier où ont eu lieu les funérailles.

AU COLLEGE

Vendredi dernier, fête de l'Assomption, les anciens du collège de Saint-Boniface, au nombre d'une cinquantaine ont assisté à leur messe annuelle.

Cette cérémonie était rendue plus solennelle par le prononcé des derniers voeux du R. P. de Mangeleere s. j.

Le R. P. Lecompte s.j., recteur du collège, célébra la messe assisté des RR. PP. Adam s.j. et Leclair s.j. La messe fut suivie d'un diner intime.

* * *

Le R. P. Lecompte s.j., recteur nous a quitté hier pour Montréal, d'où il s'embarquera pour Rome. Il sera absent deux ou trois mois.

* * *

Le R. P. Gagnieur s.j., ministre, est maintenant arrivé.

ED. GUILBAULT, Président.
E. A. POULAIN, Secrétaire.

The Guilbault Co., Limited

ENTREPRENEURS GENERAUX

Materiaux de Construction

BOIS ET CHARBON

En gros et en détail

BUREAUX ET ENTREPOTS:
Coins des Rues Des Meurons et Goulet
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphones Main 604-7442